



LE DEVOIR

Le lockout peut libérer Rio Tinto Alcan de ses devoirs

Une entente secrète lui permet d'invoquer cette « force majeure » pour déroger aux exigences de Québec

ROBERT DUTRISAC

Québec — En vertu d'une entente secrète, Rio Tinto Alcan, après avoir décrété le 1^{er} janvier un lockout de ses travailleurs à son usine d'Alma, peut invoquer un cas de force majeure pour déroger à ses obligations envers le gouvernement du Québec.

Cette entente secrète, dont *Le Devoir* a obtenu copie, présente maints avantages financiers et fiscaux pour Rio Tinto Alcan contre l'obligation de maintenir son siège social à Montréal, de créer des emplois dans les usines modernisées et de maintenir certaines activités de recherche et développement. Elle a été signée en décembre

2006 par Alcan, le gouvernement du Québec et Hydro-Québec et fut transférée à Rio Tinto après l'acquisition par le conglomérat australien de la société canadienne en juillet 2007. Cette entente, que le gouvernement Charest a refusé de rendre publique, accorde aussi un traitement spécial à Rio Tinto Alcan en cas de lockout.

Ainsi, sous la rubrique force majeure, l'entente stipule que « la partie affectée par un cas de force majeure voit ses obligations suspendues ». Or la définition de force majeure, outre ce qui est normalement entendu comme tel, soit la guerre, l'insurrection,

VOIR PAGE A 10: ENTENTE



DAN WEAVER

Un pâle soleil d'hiver éclaire la station Eureka sur cette photographie prise lundi par un chercheur. Le laboratoire d'Eureka est l'installation civile la plus au nord de la planète.

La station Eureka fermera en avril

Privé de fonds par Ottawa, le laboratoire de recherche de l'île d'Ellesmere devra cesser ses activités portant notamment sur les changements climatiques

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Privé des fonds pourtant promis par le gouvernement Harper dans son dernier budget, le Laboratoire de recherche atmosphérique en environnement polaire (PEARL), installé à Eureka sur l'île d'Ellesmere, près du cercle polaire, devra fermer ses portes à la fin d'avril.

Les activités de ce laboratoire coûtaient pourtant seulement 1,5 million par an, mais le Réseau canadien pour la détection des changements atmosphériques (CANDAC), qui réunit plusieurs universités, s'est avéré incapable de planifier la poursuite des activités en cours faute de nouveaux fonds.

Le laboratoire PEARL regroupe des scientifiques de haut niveau qui ont participé avec des

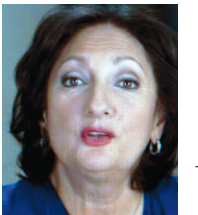
chercheurs d'autres pays, l'an dernier, à la découverte du premier trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique. Ce laboratoire privé de recherche universitaire, qui fonctionne en continu depuis 2005 dans une bâtisse appartenant à Environnement Canada, recueille des données

VOIR PAGE A 10: EUREKA

Commission Charbonneau: des courriels auraient été piratés

KATHLEEN LÉVESQUE

La commission Charbonneau aurait été la cible de pirates informatiques bien intentionnés la semaine dernière. Sept courriels auraient ainsi été interceptés afin de démontrer les failles du système mis en place et surtout, la nécessité de les corriger, a appris *Le Devoir*.



France Charbonneau

Quatre des sept courriels concernent la Ville de Montréal. Les informations délicates qui s'y trouvent recourent partiellement celles transmises au *Devoir* au cours des derniers mois et touchent principalement un service municipal. On y parle notamment de circulation de « valises de cash » en précisant un lieu, d'une carte de débit offerte à un fonctionnaire, d'une entreprise de construction qui aurait soudoyé une employée afin de connaître le « prix plancher » établi par la Ville pour certaines transactions. Des personnes sont identifiées.

Dès vendredi dernier, *Le Devoir* a été alerté de façon anonyme sur les problèmes de sécurité informatique de la commission Charbonneau, qui se poursuivraient. Depuis le lancement du site Web de la commission, mardi de la semaine dernière, plusieurs experts ont soulevé des problèmes de sécurité au moment de transmettre des informations à la juge France Charbonneau et à son équipe d'enquêteurs.

L'informateur anonyme invite *Le Devoir* à

VOIR PAGE A 10: COMMISSION



IRINA FUHRMANN AFP

SÉCHERESSE

Après la Corne de l'Afrique, le Sahel

■ À lire en page A 7

LA RUSSIE AUX URNES

L'éveil des jeunes

Une partie de la jeunesse russe forme l'opposition la plus bruyante au régime de Vladimir Poutine. C'est la question qu'aborde la journaliste Paule Robitaille dans le premier d'une série de trois articles préparée en vue de l'élection présidentielle du 4 mars.

PAULE ROBITAILLE
Le Devoir en Russie

Moscou — Le Starbucks tout près de la place de la Révolution, au centre de Moscou, est plein à craquer. Moyenne d'âge: 20 ans. Par ce samedi après-midi, ils sont pratiquement tous branchés sur leur téléphone intelligent, leur iPad ou leur portable. Et dans cette ville à réputation homophobe, deux lesbiennes se pelotent dans l'indifférence totale.

VOIR PAGE A 10: RUSSIE



DENIS SINYAKOV REUTERS

L'activiste et blogueur Alexei Navalny (au centre, foulard gris) participe à une chaîne humaine formée autour du centre de Moscou, dimanche dernier, par des centaines d'opposants au retour de Vladimir Poutine au poste de président.

INDEX			
Actualités	A 2	Éditorial	A 8
Annonces	B 6	Idées	A 9
Avis publics	A 4	Météo	B 7
Carrières	B 4	Monde	A 6
Culture	B 12	Mots croisés	B 3
Décès	B 6	Sudoku	A 6
Économie	B 1	Télévision	B 11



ÉCOUTEZ POUR VOIR CATHERINE PERRIN EN SEMAINE | 9H

AUJOURD'HUI

Critique sociale, ironie politique, subversion: discussion avec les auteurs de l'essai *Le diable en ville*.

Réalisation: Bernard Michaud

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/mediumlarge

ACTUALITÉS

Khadir appuie toute action étudiante

Le député solidaire acquiesce à l'idée d'investir les rues, voire les ponts

LISA-MARIE GERVAIS

Le mouvement de grève étudiante s'amplifie et continue de récolter des appuis. Hier, c'était au tour d'Amir Khadir, député et coporte-parole de Québec solidaire, de soutenir publiquement les étudiants dans leur lutte contre la hausse des droits de scolarité en acquiesçant à leur désir de prendre la rue.

«C'est bien peu payé quelques heures dans un bouchon de circulation pour s'assurer que l'avenir de nos jeunes n'est pas bouché; boucher un pont pour débloquent l'avenir de nos jeunes et de notre société pour garantir à notre société le meilleur», a-t-il dit, en faisant allusion à la poignée d'étudiants qui avaient obstrué le pont Jacques-Cartier jeudi dernier.

Selon lui, il est «odieux» de vouloir refiler la facture aux étudiants alors que «le gouvernement libéral et le gouvernement péquiste qui l'a précédé au cours des 10 dernières années ont consenti pour plus de 10 milliards en réduction d'impôt aux entreprises, aux grandes entreprises, aux grandes fortunes, aux citoyens les plus fortunés».

Le gouvernement majoritaire de Jean Charest mérite d'être défait, a poursuivi M. Khadir qui a présenté, pour la forme, une motion de censure à l'Assemblée nationale. La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a reconnu que c'était le droit de ce député de l'opposition que de vouloir susciter le débat. «Mais la décision est prise», a-t-elle insisté. «En ce sens, encourager les étudiants à

boycotter leurs cours n'est pas une bonne idée parce que le plus gros impact c'est aux étudiants. Un jour ou l'autre, ils devront reprendre ces cours-là», a-t-elle rappelé.

Malgré la position ferme de la ministre, les étudiants continuent de multiplier les manifestations de leur mécontentement par rapport à la hausse. Ce matin, vers 7h, une soixantaine de personnes ont bloqué certains accès de l'UQAM, notamment le pavillon Athanase-David. Les policiers ont été appelés sur les lieux afin d'éviter les débordements. Aucune arrestation n'a cependant été effectuée.

Piquet de grève

En outre, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et l'association étudiante se sont entendues sur la reconnaissance de la grève. En échange d'un piquet de grève perméable, l'administration procédera à la levée des cours jusqu'à la prochaine assemblée générale des étudiants. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) s'est réjouie de cette entente et souhaite qu'elle serve d'exemple. Pour l'instant, de nombreuses administrations, comme l'Université de Montréal, rappellent que les étudiants n'ont pas le droit de débrayer et que les cours ont lieu partout en dépit des levées de cours dûment votées.

Rappelons qu'il y a actuellement environ 67 000 étudiants en débrayage ou détenant un mandat de grève.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne



Des étudiants ont bloqué hier l'entrée de certains bâtiments de l'Université du Québec à Montréal.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Un long périple pédestre pour la cause

La migration des oiseaux rouges... L'image est poétique, mais la réalité est pas mal plus dure pour la vingtaine d'étudiants et d'enseignants qui ont décidé jeudi dernier de relever le défi de parcourir à pied les 270 kilomètres entre Montréal et Québec pour protester contre la hausse des droits de scolarité. «Pour être franche, c'est plus dur qu'on pensait», a admis l'étudiante en théâtre à l'UQAM Solène Paré, qui fait partie de l'aventure. Chaque jour, sous le soleil ou la tempête, le groupe parcourt 40 km en dix heures,

dort et mange dans des centres communautaires, gymnases d'école ou chez l'habitant. A Portneuf hier, les protestataires comptent arriver jeudi à Québec, à temps pour la manifestation nationale où ils liront le manifeste qu'ils écrivent de par les soirs en pensant leurs blessures aux pieds. «On supporte une douleur qui est collective. On pense que la hausse des frais, c'est un symptôme d'un problème de société qui est beaucoup plus grand», a-t-elle soutenu.

Le Devoir

Étude de l'IRIS

Le Canada, pays friand des dépenses militaires

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Le gouvernement conservateur a fait du Canada un des pays plus dépensiers en matière militaire, selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), qui calcule que le pays consacre près de 8 % de son budget pour ce secteur.

Des quatre pays du G8 qui ne siègent pas au Conseil de sécurité de l'ONU (Canada, Allemagne, Italie et Japon), le Canada est ainsi celui dont les dépenses militaires représentent le plus fort pourcentage du PIB (1,6 %, contre 1,3 % pour les trois autres), note l'IRIS dans une étude dévoilée hier. La moyenne des pays de l'OCDE est établie à 1,3 %.

Après avoir atteint un plancher en 1998 (9,4 milliards, dans un contexte postguerre froide et de lutte contre le déficit), les dépenses militaires du Canada ont depuis repris de l'ampleur (environ 22 milliards en 2010-2011). L'arrivée en poste des conservateurs en 2006 — au moment où la mission militaire en Afghanistan entrait dans une phase de combat — a accentué et accéléré la progression. En six ans, les dépenses militaires ont ainsi augmenté de 54 %. Et si le gouvernement a annoncé dans le budget 2010 une «réduction de la hausse du budget» de la Défense (1 milliard par année à compter de

2013-2014), ce fut le seul ministère à éviter un gel budgétaire.

Le «niveau actuel des dépenses militaires est plus élevé qu'à n'importe quel moment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale», note le chercheur Philippe Hurteau. En 2000, le gouvernement consacrait 6 % de son budget au financement de la Défense: cette proportion atteint maintenant 8 %, et des dizaines de milliards seront investies dans les prochaines années pour l'achat d'équipement, notamment des avions F-35.

L'IRIS critique le choix du gouvernement en soutenant que «ces dépenses ne produisent pas nécessairement des retombées avantageuses pour la collectivité». «En période de lutte contre le déficit, il y a des dépenses sociales à protéger, dit M. Hurteau. L'obstination du gouvernement à financer le militaire au détriment, par exemple, des transferts en santé ou du programme de Sécurité de la vieillesse, ne nous semble pas adéquate.»

L'Institut soutient que «ramener la proportion actuelle des dépenses militaires (7,9 %) à celle qui prévalait en 2005 (6,4 %) équivaldrait à effectuer des maintenant des économies de l'ordre de 4,7 milliards» par année. Les conclusions de l'IRIS rejoignent en grande partie celles publiées il y a un an par le Centre canadien de politiques alternatives.

Le Devoir

Réforme des enquêtes policières

La fin du traitement préférentiel est exigée

BRIAN MYLES

Le Barreau a exhorté le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, à mettre fin au régime de traitement préférentiel des policiers dans les enquêtes sur les bavures policières.

«Nous estimons que doivent être appliqués aux enquêtes policières indépendantes les mêmes standards que pour toute autre enquête», a dit Marc Sauvé, directeur du service de recherche et de la législation du Barreau, hier lors de la deuxième journée d'audience de la Commission parlementaire qui étudie le projet de loi 46 sur la réforme des enquêtes policières dites indépendantes.

Le Barreau ne trouve pas dans le projet du ministre Dutil les garanties d'indépendance réclamées par la population. «Il y a en-

core des côtés clairs-obscurs dans la transparence qu'on nous offre ici», a commenté Lucie Joncas, membre du comité permanent en droit criminel au Barreau.

Selon le Barreau, il faut interdire formellement aux policiers mis en cause de communiquer entre eux à la suite d'une intervention faisant des morts ou des blessés graves. Il faut aussi les obliger à rédiger un rapport d'événement «sans délai et sans aucune concertation».

Ce rapport serait mis sous scellé pour être ensuite transmis à l'équipe de policiers et de civils chargés de l'enquête, a suggéré le Barreau. Si jamais les policiers devaient être accusés au criminel, le rapport ne pourrait pas être utilisé contre eux afin de préserver leur droit de ne pas s'auto-incriminer et leur droit à

une défense pleine et entière.

La veille, le président de la Fédération des policiers municipaux du Québec (FPMQ), Denis Côté, a soutenu qu'il était normal que les enquêteurs rencontrent les témoins civils en premier et qu'ils attendent plusieurs jours avant d'interroger les policiers. Pierre Dupras, un avocat qui représente fréquemment des policiers (entre autres dans l'affaire Villanueva), a aussi dit qu'il fallait laisser aux policiers quelques jours pour se remettre du choc psychologique avant d'exiger d'eux la production d'un rapport.

Observateurs civils

Le comité permanent en droit criminel du Barreau est formé de 19 avocats de la poursuite et de la défense. Ses membres n'admettent pas les arguments du monde

policier, comme en ont témoigné M^{rs} Joncas et Maxime Roy-Martel. «Ce qui nous importe, c'est qu'il n'y ait pas deux poids, deux mesures», a expliqué M^{rs} Joncas.

Le Barreau est d'accord avec l'idée d'un bureau mixte formé de policiers et d'observateurs civils pour enquêter sur les bavures policières, à la condition que les civils bénéficient de réels pouvoirs. Ceux-ci doivent absolument accéder à la scène de crime dans les plus brefs délais, et ils doivent être en mesure de parler directement aux policiers mis en cause et aux responsables de l'enquête. «Si on nomme un observateur, il faut qu'il ait les moyens d'observer», estime Maxime Roy-Martel, membre du comité du Barreau sur le droit criminel.

Le Devoir

LISA-MARIE GERVAIS

La présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Diane De Courcy, n'a pas voulu confirmer qu'elle comptait faire le saut en politique sous la bannière du Parti québécois lors des prochaines élections. Le responsable des communications de la CSDM, Alain Perron, a indiqué qu'elle ne «commenterait pas» ce qu'elle qualifie de «rumeur». «Ce n'est pas la première fois qu'on annonce que Mme De Courcy va se présenter», a-t-il fait savoir.

Hier, La Presse révélait qu'elle comptait se rallier à la chef Pauline Marois en se présentant dans la circonscription de Crémazie, que représente Lisette Lapointe désormais comme indépendante, et qu'elle avait redemandé tout récemment sa carte de membre du Parti québécois.

Les liens du Mouvement pour une école moderne et ou-

verte (MÉMO), parti de Mme De Courcy au conseil des commissaires, avec le Parti québécois ne datent pas d'hier. Il y a près de dix ans, en 2003, des enquêtes avaient été menées sur l'utilisation de matériel de la CSDM en vue de favoriser l'élection de Diane Lemieux, alors qu'elle était candidate péquiste dans la circonscription de Bourget aux élections générales.

Il est encore trop tôt pour parler du remplacement de Diane De Courcy, mais advenant son départ, on nommera une personne qui assurera l'intérim à la présidence de la CSDM jusqu'à ce que des élections soient tenues. Les commissions scolaires attendent d'ailleurs que Québec acquiesce à leur demande de tenir les élections scolaires en même temps que les municipales. Le dossier est toujours en suspens.

Le Devoir

CHOISISSEZ VOTRE PLATEFORME

La Barbade, de la mer des Caraïbes jusqu'aux bars à rhum
Cahier Plaisirs

Les clowns belges de la compagnie OKIDOK s'amènent à la Tohu
Cahier Culture

Sida: trente ans plus tard, les choses ont changé
Cahier Livres

LE DEVOIR

LES SAMEDI ET DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2011

Tunisie, l'an I de la liberté
Il y a un an aujourd'hui, l'immolation d'un jeune marchand de fruits à Sidi Bouzid déclenchait le printemps arabe

L'UdeM s'installe à l'UQAM

LE DEVOIR.com

Libre de penser

ACTUALITÉS

Fransjo Desjardins
22 décembre 2011 10h04 Économie / Actualités économiques

Commission fédérale de valeurs mobilières - Ottawa ne

Les femmes rompent le silence

Contre les violences sexuelles en temps de conflit | Tribunal de la conscience
Témoignages émouvants de survivantes guatémaltèques et congolaises

UNE SOIRÉE ORGANISÉE PAR LE CECI

Dans le cadre de ses programmes Uniterra et PLUVIF pour la Journée internationale de la femme.

LECTURES
Anne-Marie Cadieux
Robert Lalonde

MUSIQUE & CHANTS
Sylvie Desgroseillers

1^{er} mars 2012 · 18h à 20h · Monument-National · 1182, boulevard Saint-Laurent, Montréal
INFO & RSVP · Josée · 514.875.9911 P 244 · joseef@ceci.ca

ENTRÉE GRATUITE

uniterra UN PROGRAMME CECI & EUM

CECI

WISCEUM

Les programmes Uniterra et PLUVIF sont réalisés avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Agence canadienne de développement international Canadian International Development Agency

ACTUALITÉS

Avoir les moyens de tricher



MANON CORNELLIER

Lors de la dernière campagne électorale fédérale, de nombreux candidats libéraux ont dû faire face à la colère de citoyens qui se plaignaient de harcèlement téléphonique par des personnes disant travailler pour la campagne libérale. Le 2 mai, jour du scrutin, des milliers d'électeurs ont eu droit à des appels préenregistrés, prétendant d'Élections Canada, les informant faussement du déplacement de leur bureau de scrutin. Dans presque toutes les circonscriptions visées, la lutte était chaude et opposait les conservateurs à un autre parti.

Libéraux et néodémocrates ont toujours soupçonné les conservateurs d'être à l'origine de ces appels. Leurs soupçons ont décuplé après la révélation, la semaine dernière, de l'enquête entreprise par Élections Canada, avec l'aide de la GRC, sur des appels ayant induit en erreur des électeurs de la circonscription de Guelph, enquête qui a mené pour l'instant jusqu'à une firme albertaine offrant des services d'appels automatisés et réputée proche des conservateurs. Depuis, d'autres cas sont soulevés dans les médias, d'autres entreprises, identifiées.

L'enquête se poursuit et rien ne prouve pour l'instant que le Parti conservateur soit derrière ces manœuvres, mais les apparences ne sont pas en sa faveur. Le PC dit avoir fait des appels, mais pour inciter ses partisans à aller voter ou les informer du déplacement de leur bureau de scrutin, ce qui est tout à fait légal. Que des erreurs aient été commises est possible, mais elles l'ont été de bonne foi, ajoute-t-on au PC. Et si accros il y a eu, il s'agit de cas isolés.

Mais le PC dit faire lui-même enquête dans ses rangs et un jeune travailleur d'élections de Guelph a été ciblé, perdant son emploi au passage. Le hic est qu'un jeune homme de 23 ans ne peut avoir, à lui seul, lancé une telle opération. Pour rejoindre des centaines d'électeurs, il faut avoir les listes électorales et les moyens de payer pour le service d'appels. Et cela ne s'est pas produit dans une seule circonscription, mais dans des dizaines. Il devient difficile de croire à une coïncidence.

Ce qui rend plausible le scénario d'une stratégie concertée ou d'une approche systémique est la combinaison — chez les conservateurs plus qu'ailleurs — de deux éléments essentiels à la mise en œuvre d'une opération téléphonique de cette ampleur: la conviction que tout ou presque est permis pour arriver à ses fins et la possession de moyens financiers et techniques que seuls des coffres bien garnis peuvent offrir. Les conservateurs possèdent les deux.

Sous Stephen Harper, une culture du tout-est-permis s'est installée. Les exemples abondent. On a vu, pour la première fois, un gouvernement proroger le Parlement pour éviter un vote de confiance. Les conservateurs ont excusé le mensonge à répétition, de Bev Oda à Peter MacKay en passant par Tony Clement. À l'insu du Parlement, le gouvernement a détourné les deux tiers du fonds pour les infrastructures frontalières vers un Fonds des infrastructures du G8 dépensé dans la circonscription de M. Clement. Le même Tony Clement, qui a eu une promotion depuis, a faussement laissé entendre que Statistique Canada approuvait l'élimination du questionnaire long du recensement, provoquant la démission du statisticien en chef qui voulait rectifier les faits.

Des adjoints ministériels ont intercepté des demandes d'accès à l'information pour tenter de les faire modifier. Des dirigeants d'organismes indépendants ont été raboués publiquement ou écartés parce qu'on n'aimait pas leurs décisions. Intimidation, dénigrement public de dénonciateurs, scientifiques réduits au silence...

Et c'est le PC qui a plaidé coupable pour avoir sciemment dépassé les limites de dépenses électorales durant la campagne de 2005-2006. Et c'est encore lui qui a orchestré un faux sondage dans Mont-Royal laissant croire que le député libéral Irwin Cotler était sur le point de démissionner.

Côté moyens, les conservateurs tiennent le haut du pavé. Ils sont riches, ce qui leur sert depuis des années à bâtir d'imposantes banques de données sur les électeurs. L'information recueillie permet d'identifier des partisans potentiels, qu'on suivra à la trace par la suite, et de cerner les enjeux qui trouvent un écho sur le terrain. Elle sert aussi, durant et entre les élections, à faire de la sollicitation téléphonique et des envois postaux bien ciblés.

Ces banques de données, inspirées de l'expérience américaine, sont perçues comme des outils essentiels des campagnes politiques modernes et tous les partis cherchent à s'en doter. Le NPD s'y est mis et le PLC ne cesse de solliciter financièrement ses membres pour se les offrir à son tour.

Rien n'encadre leur utilisation cependant, car les partis ne sont pas soumis aux lois protégeant la vie privée ni aux règles régissant la sollicitation téléphonique. Les seules limites qu'ils doivent respecter sont celles du Code criminel et de la Loi électorale.

Tout cela est donc légal, mais l'absence de balises laisse la voie libre aux dérapages et aux abus que la technologie amplifie. Si ceux allégués durant la dernière campagne se confirment, et à si grande échelle, on pourrait être devant un des pires scandales de tricherie électorale et de corruption de notre démocratie des dernières décennies.

Pour cette raison, toute la lumière doit être faite. Et vite.

mcornellier@ledevoir.com

Appels frauduleux

« Pierre Poutine » au cœur de l'enquête

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Pierre Poutine existe. Il habite à Joliette. Dans la rue Séparatiste. C'est du moins ce qu'a tenté de faire croire la personne ayant acheté comptant le téléphone portable jetable à partir duquel ont été commandés les appels frauduleux dirigeant les électeurs vers des bureaux de scrutin inexistant lors de la dernière élection fédérale.

Selon des documents de cour obtenus par Postmedia News, ce Pierre Poutine a acheté un téléphone Virgin Mobile, l'a activé le 30 avril 2011, soit deux jours avant l'élection, et ne l'a utilisé que pour contacter la firme d'appels robotisés Racknine Inc. Les appels robotisés commandés ont ensuite été faits dans la circonscription ontarienne de Guelph. Ils affirmaient à tort appeler au nom d'Élections Canada pour avertir que le bureau de scrutin avait été déplacé au Old Quebec Street Mall, dans le quartier historique de Guelph. C'était faux.

Il y a un restaurant appelé Pierre Poutine à Guelph, tout à côté du Old Quebec Street Mall. On ignore encore qui se cache derrière ce Pierre Poutine, mais l'opposition se dit convaincue qu'il s'agit d'un conservateur. « Je pense que le fait d'avoir utilisé un téléphone cellulaire du Québec, un met national comme la poutine avec une rue qui s'appelle la rue Séparatiste montre un petit peu le dédain que les conservateurs ont envers les Québécois », a soutenu le député néodémocrate Alexandre Boulerice.

Élections Canada enquête du côté du Parti conservateur. Les documents légaux nous apprennent aussi que les membres de l'équipe conservatrice locale de Guelph ont appelé Racknine à 31 reprises pendant la campagne électorale, ce qui en soi ne prouve pas que des activités illégales ont été commises. Toutefois, selon le rapport financier du candidat conservateur, la campagne n'a pas versé un sou à Racknine.

Un membre de l'équipe conservatrice de Guelph a déjà affirmé qu'il avait commandé à Racknine des appels le jour du vote pour contrecarrer les appels frauduleux. Qui a payé pour ces appels? Personne du Parti conservateur ou de la campagne conservatrice

locale de Guelph n'a répondu à nos questions hier. « Il est raisonnable de croire qu'il existait une forme de relation commerciale entre la campagne du conservateur Marty Burke à Guelph lors de la 41^e élection générale et Racknine Inc., ou entre certains travailleurs de la campagne de M. Burke et Racknine Inc. », écrit dans ces documents légaux Al Mathews, l'enquêteur d'Élections Canada.

À la Chambre des communes, où encore une fois cette histoire d'appels frauduleux a occupé la période de questions, le premier ministre Stephen Harper s'est lancé en mode attaque contre l'opposition. Plus catégorique que la veille, il a mis au défi les partis d'opposition de prouver que son parti était responsable des appels. Il a remis sur le nez des libéraux leur responsabilité dans l'affaire Vikileaks30, et sur celui du NPD les appels faits au bureau de leur ancienne députée Lise St-Denis, passée au Parti libéral. « Le NPD a fait des appels à un bureau de député de cette Chambre pour bloquer ses lignes téléphoniques [...]. Le NPD n'a aucune crédibilité quand il fait de telles allégations », a lancé M. Harper. Le NPD a cautionné des appels robotisés dans Saint-Maurice-Champlain. Les électeurs fâchés de la décision de leur députée pouvaient appuyer sur une touche pour être mis en contact avec le bureau de Mme St-Denis. La pratique n'est pas illégale.

Quand le libéral Bob Rae s'est à son tour levé pour rappeler au premier ministre que c'est le Parti conservateur « qui détient la majorité de la preuve » dans cette affaire d'appels frauduleux, M. Harper a encore une fois utilisé l'attaque. « Hier [lundi], le chef du Parti libéral a dû prendre la responsabilité des attaques de libéraux contre le ministre de la Sécurité publique. Maintenant, il reprend des attaques formulées par des libéraux contre des douzaines de députés conservateurs. Il doit se lever et prendre la responsabilité de cela aussi. » Lundi, Bob Rae a dû reconnaître que Vikileaks30 était l'œuvre d'un libéral.

Les conservateurs sont d'ailleurs allés plus loin que jamais dans leur démenti dans cette histoire. Là où, la semaine dernière encore, l'implication possible d'un militant conservateur isolé était évoquée, elle

« Le Parti conservateur nie toute implication, quelle qu'elle soit »

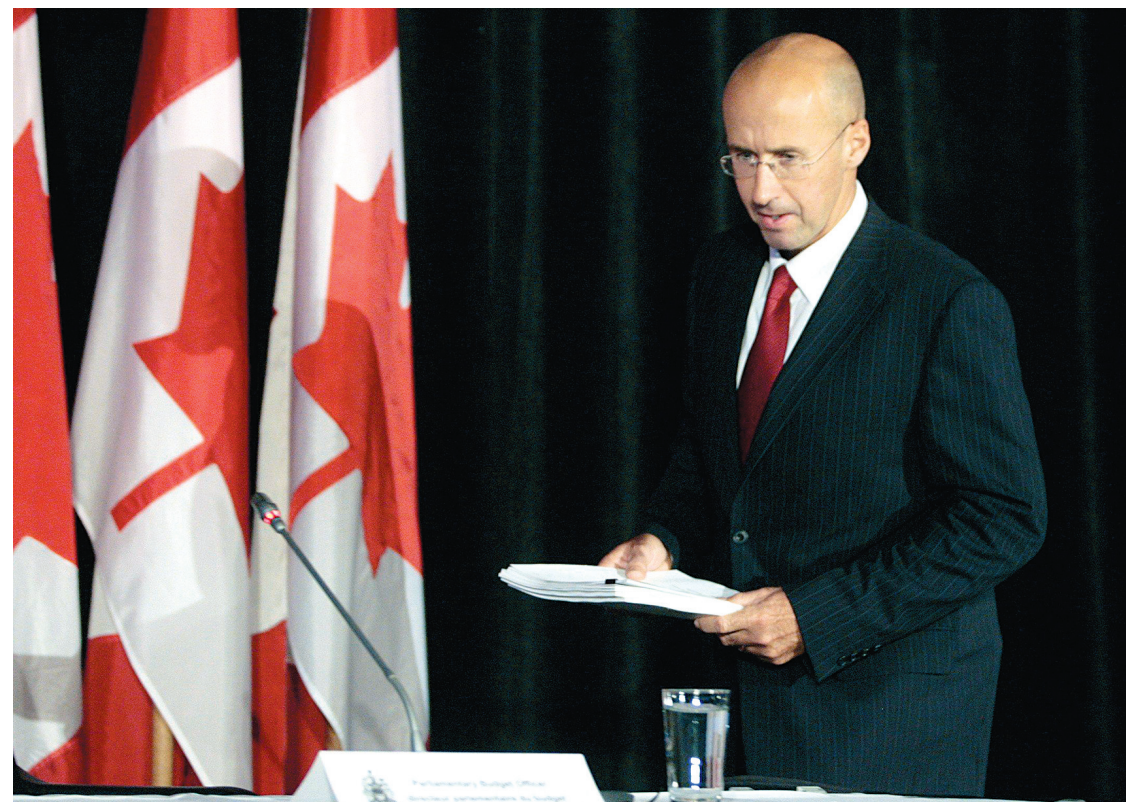
Vikileaks30 sommé de comparaître en comité

Ottawa — Les conservateurs veulent intimider le responsable de Vikileaks30 à comparaître en comité parlementaire. Le député Dean Del Mastro a déposé une motion au Comité de l'éthique, hier, demandant que les députés se penchent sur « l'utilisation des ressources de la Chambre des communes pour dissimuler cette attaque publique anonyme » contre le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews. Les députés doivent voter demain, mais la majorité conservatrice risque d'obtenir gain de cause. La motion prévoit la comparution d'Adam Carroll le 8 mars. Lundi, le chef libéral par intérim, Bob Rae, a causé la surprise en annonçant que le compte Twitter Vikileaks30 avait été créé par M. Carroll, un employé du bureau de recherche de son parti, et il avait présenté ses excuses au ministre. L'internaute a exposé sur Twitter les détails du divorce acrimonieux de M. Toews, tirés de documents judiciaires déjà publics, par le biais de l'adresse IP de la Chambre des communes. Le compte avait été créé à la suite du tollé qu'a suscité le projet de loi C-30 déposé par M. Toews, qui accorderait aux policiers des pouvoirs d'enquête accrus, dont celui d'obtenir sans mandat des renseignements nominatifs d'internautes qui les intéressent.

Le Devoir

est maintenant complètement écartée. « On ne peut pas simplement faire de telles accusations. On doit fournir des preuves et nous ne croyons pas que de telles preuves existent parce que ce n'est pas nous qui l'avons fait », a lancé le secrétaire parlementaire du premier ministre, Dean Del Mastro. Il a même déclaré que « le Parti conservateur nie toute implication, quelle qu'elle soit, dans les questions relatives à Guelph ».

Le Devoir



Le directeur parlementaire du budget fédéral, Kevin Page, estime que la fin des peines avec sursis pour certains crimes coûtera 145 millions de dollars par année à Ottawa et aux provinces.

Projet de loi C-10

Peines avec sursis: une facture de 137 millions pour les provinces

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La justice a un prix et le directeur parlementaire du budget poursuit son œuvre pour tenter de l'évaluer. Dans un nouveau rapport dévoilé hier, Kevin Page conclut que la fin des peines avec sursis pour certains crimes, décrétée par le gouvernement conservateur, coûtera 145 millions de dollars par année à Ottawa et aux provinces.

Dans son dernier opus, Kevin Page a évalué qu'à elle seule, la portion du projet de loi C-10 interdisant l'imposition d'une peine à purger dans la communauté pour certains criminels coûtera 8 millions de dollars par année à Ottawa et 137 millions de dollars par année aux provinces. Les conservateurs ont toujours maintenu que cet aspect du projet de loi ne coûterait pas un sou. Ottawa soutient que le C-10 dans son entier lui coûtera seulement 78 millions de dollars sur cinq ans.

Pour en arriver à son chiffre, le directeur parlementaire du budget s'est appuyé sur les données de 2008-2009 et a fait quelques hypothèses. En 2008-2009, 4468 personnes

ont été condamnées à des peines avec sursis auxquelles elles n'auraient pas été admissibles si C-10 avait déjà été en place. L'équipe de Page calcule que la moitié de ces gens auraient exigé un procès plutôt que de plaider coupable. Un certain nombre — 650 — auraient été acquittés.

« Les plaidoyers de culpabilité sont majoritairement faits afin d'obtenir le bénéfice d'une sentence moindre. Par conséquent, bon nombre de contrevenants qui ont plaidé coupables avant les modifications choisiront vraisemblablement de subir un procès dans l'espoir d'être acquittés », est-il écrit dans le rapport.

Capacités carcérales

Le directeur parlementaire du budget calcule que les poursuites coûteront environ 2,5 millions de dollars aux contentieux fédéral et provinciaux. Les tribunaux coûteront 2,9 millions de dollars aux provinces. L'incarcération coûtera quant à elle aux provinces 130 millions. Enfin, ces prisonniers se qualifieront à des libérations conditionnelles et feront donc augmenter les budgets des commis-

sions fédérale et provinciales de 10 autres millions. M. Page n'a pas calculé les coûts éventuels de construction de nouvelles prisons.

Le coût du resserrement conservateur de la justice criminelle fait l'objet d'un important débat depuis quelques années, débat d'ailleurs à l'origine de la dernière élection générale. Le gouvernement conservateur avait été déclaré coupable d'outrage au Parlement pour avoir refusé de fournir des prévisions exhaustives du coût de ses projets de loi.

Les provinces sont de plus en plus craintives de C-10, qui risque de leur imposer une facture salée. Québec évalue que dans sa totalité, il lui coûtera une première somme de 500 à 600 millions de dollars pour la construction de nouvelles capacités carcérales, et de 75 à 100 millions par année par la suite. L'Ontario estime pour sa part qu'elle devra construire une nouvelle prison d'environ 900 millions de dollars et y consacrer par la suite 60 millions par année.

Le Devoir

Justice citoyenne

Un changement à la loi est inutile, dit le Barreau

MARIE VASTEL

Ottawa — Le Barreau du Québec s'inquiète de voir le gouvernement élargir sa loi permettant à tout citoyen de se faire justice soi-même. Le Code criminel n'a pas besoin d'être modifié, d'autant plus que d'accroître le recours à une telle arrestation apporte son lot de risques pour les individus impliqués, a plaidé l'association d'avocats en comité parlementaire hier.

La loi actuelle prévoit déjà l'arrestation citoyenne, mais uniquement si l'individu surprend quelqu'un « en train » de commettre une infraction contre son bien ou sur sa propriété. En vertu des amendements avancés dans le projet de loi C-26 du gouvernement, déposé à nouveau l'automne dernier, l'arrestation serait permise « dans un délai raisonnable après la perpétration de l'infraction ».

Or, ce sursis n'est nulle part défini dans C-26 et comme ce type d'interventions comporte des dangers, tant pour les malfaiteurs que pour les citoyens qui tentent d'intervenir, il n'est pas nécessaire de les encourager, a argué Giuseppe Battista du Barreau du Québec. « Notre inquiétude, c'est que le petit commerçant ne sera pas seulement victime de vol, mais pire. Et nous nous inquiétons qu'en encourageant les individus à le faire, nous aurons ces risques », a-t-il fait valoir au comité.

La première mouture du projet de loi avait été commandée par le premier ministre Stephen Harper après qu'un commerçant de Toronto, David Chen, eut fini derrière les barreaux lorsqu'il a attrapé, ligoté et détenu un individu qui avait volé son magasin. Pourtant, M. Chen n'avait pas été condamné. Preuve que la loi actuelle « est bonne telle qu'elle est maintenant », a souligné M. Battista.

Agences de sécurité

Les conservateurs ne sont cependant pas d'accord et ils ont défendu à leur tour que ce « délai raisonnable » était nécessaire pour permettre aux commerçants comme M. Chen de déceler les voleurs et les rattraper à la sortie du magasin ou lors de leur prochaine visite. Une position reprise par l'avocate de M. Chen, Chi-kun Shi, qui a argué qu'à moins d'avoir une station de police adjacente à tous les commerces, les autorités policières ne pourront jamais arriver sur place à temps pour appréhender tous les voleurs. « Nous, les commerçants, on ne veut pas se battre. On veut seulement gagner notre vie pour nos familles. Mais nous voulons pouvoir nous défendre. [...] Et quand on le fait, on a besoin du gouvernement derrière nous », a quant à lui affirmé M. Chen.

C'est la néodémocrate Olivia Chow qui avait soulevé son sort aux Communes, présentant la première un projet de loi d'initiative parlementaire pour défendre les citoyens comme celui-ci, qui habite sa circonscription.

Le Barreau du Québec se soucie en outre, à l'instar du libéral Irwin Cotler, de voir des agences de sécurité revendiquer ce même droit de simples citoyens afin de mener leurs propres arrestations sans pour autant devoir respecter la Charte des droits et libertés.

Le Devoir

ACTUALITÉS

SCIENCE

Vision et odorat sont intimement liés

PAULINE GRAVEL

Bien qu'ils nous renseignent sur des aspects très différents de notre environnement, nos sens communiquent entre eux, voire s'entraident. Ainsi, quand nous tentons d'identifier une odeur, une image de l'objet émettant ce parfum surgit spontanément dans notre tête. Des études d'imagerie cérébrale ont confirmé ce phénomène en montrant que, quand on faisait sentir différentes odeurs à une personne, son cortex visuel s'activait.

Des chercheurs de l'Institut neurologique de Montréal ont voulu préciser le possible rôle que joue le cortex visuel dans la perception qualitative d'une odeur, en l'occurrence dans son identification. Le cortex visuel participe-t-il activement à l'identification d'une odeur, ou est-il simplement le siège d'une remémoration visuelle de l'objet produisant l'odeur une fois qu'on l'a identifiée?

Pour ce faire, les scientifiques ont évalué les performances de 20 personnes à discriminer des odeurs différentes, comme celles de la rose, de fruits, de menthe, de café et de sirop pour la toux, tandis qu'on stimulait électriquement leur cortex visuel.

Il est ainsi apparu que plus on stimulait leur cortex visuel, meilleures étaient les performances des participants à identifier l'odeur qui différait des deux autres qui leur étaient présentées dans une série de trois. Toutefois, la stimulation du cortex visuel n'avait aucune influence sur l'aptitude des participants à détecter les différences d'intensité d'une même odeur.

Également, la stimulation électrique du cortex auditif n'aidait en rien les participants dans leur tâche de discrimination qualitative des odeurs.

Ces résultats nous montrent qu'*«en combinant les informations qui nous viennent de notre nez, de notre sens de l'odorat, avec les informations nous venant de la visualisation que nous en faisons dans notre esprit, on améliore nos performances»*, explique Christopher Pack, de l'Institut neurologique de Montréal, l'un des auteurs de l'article paru hier dans *The Journal of Neuroscience*.

Il est donc clair que le cortex visuel aide le cortex olfactif dans l'identification qualitative d'une odeur. *«Si on vous demande d'imaginer ou d'identifier une odeur de pomme, il est impossible de le faire sans visualiser une pomme dans sa tête. Ce processus de visualisation est inconscient»*, ajoute l'un des auteurs, Johan Lundström, du Monell Chemical Sense Centre à Philadelphie. *«Si par contre on vous présente des odeurs que vous ne sentez pas souvent, vous n'arriverez pas à les identifier car vous ne serez pas en mesure d'évoquer dans votre tête une image associée à l'origine de cette odeur. Nous avons besoin d'éléments sensoriels additionnels pour identifier une odeur ou pour juger de la qualité d'une odeur.»*

Pour M. Pack, il est fort probable que le processus de visualisation est associé à une multitude d'autres expériences sensorielles, comme l'écoute de la musique, par exemple, une autre situation que le chercheur espère investiguer.

Le Devoir



JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR

Le ministre de l'Environnement, Pierre Arcand, n'a pas voulu répondre aux questions de l'opposition officielle hier à l'Assemblée nationale.

Exploration des gaz de schiste

Deux poids, deux mesures

Le ministre Pierre Arcand refuse d'expliquer la méthode contestée de l'attribution de certificats d'autorisation

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, n'a pas voulu dire hier à l'Assemblée nationale pourquoi son ministère a usé de deux poids, deux mesures dans le dossier des gaz de schiste en n'exigeant des certificats d'autorisation que pour 2 des 18 puits fracturés entre 2007 et aujourd'hui.

Le ministre était interrogé par la critique de l'opposition en matière d'environnement, la députée péquiste de Vachon, Martine Ouellet. Cette dernière voulait savoir pourquoi le ministère de l'Environnement avait exigé et délivré des certificats d'autorisation pour deux puits, celui de Bécancour en juillet 2007 et celui de Gently en 2009, mais aucun pour les 16 autres puits où les industriels ont fait de la fracturation hydraulique dans le sous-sol de la rive sud.

Le ministre Arcand s'est retranché derrière les nouvelles règles mises en place par son ministère à compter de l'automne 2010 lorsque le dossier des gaz de schiste a provoqué une grogne populaire sans précédent sur la rive sud. Mais si les règles ont alors été changées, aucun nouveau projet n'a été soumis en vertu de ces nouvelles règles. L'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement exige depuis des décennies un certificat d'autorisation préalablement à toute activité susceptible de provoquer l'émission d'un contaminant dans l'eau ou l'air.

Depuis le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le 27 février 2011, il y avait un an hier, le gouvernement exige que toute nouvelle activité de fracturation hydraulique obtienne l'assentiment du comité responsable de l'évaluation environ-

mentale stratégique (EES) sur les gaz de schiste pour obtenir un certificat d'autorisation. Aucun industriel n'a encore franchi ces deux étapes conjuguées.

Plusieurs groupes sociaux et environnementaux ont voulu souligner hier le dépôt, il y a un an, du rapport du BAPE. Leur message était simple: ils ont l'impression d'être revenus à la case départ. Ils avaient déploré l'an dernier que le rapport du BAPE ait noté les dizaines de questions soulevées par les citoyens en audience, mais sans obtenir de réponses dans le rapport.

Travaux de l'ESS contestés

Il en est de même encore aujourd'hui, ont-ils dit en se reportant aux travaux en cours dans l'EES. Pour l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), pour la coalition Eau Secours! et le Collectif scientifique sur les gaz de schiste, l'absence au sein du comité de l'EES de représentants qui ont la confiance des comités de citoyens et des groupes environnementaux alors qu'on y trouve des personnes associées à l'industrie, l'absence de verbatim des propos tenus lors des quatre journées de consultation récemment, l'absence de publication des mémoires alors déposés et surtout le mandat «orienté» de ce comité vers un encadrement de cette industrie font en sorte que le niveau de confiance envers cet organisme gouvernemental est proche du zéro absolu.

D'autant plus que la question centrale, soit la justification de cette filière au Québec, est totalement escamotée par le mandat.

Le Devoir

FINANCEMENT

Legault défend son intégrité

MARTIN OUELLET

Québec — Le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, a tenté de justifier la tenue hier soir d'un souper de financement à 1000 \$ le couvert organisé au Château Laurier à Québec.

Tout à fait légitime, ce mode de financement est courant autant au Parti libéral qu'au Parti québécois, a fait valoir M. Legault, hier, au terme d'une réunion du caucus caquiste à l'Assemblée nationale.

Soucieux de défendre son intégrité, le chef de la CAQ a assuré que la Loi sur le financement politique — qui limite les dons à 1000 \$ — sera respectée. Il a aussi affirmé que *«jamais un gouvernement de la Coalition n'accordera un contrat à quelqu'un parce qu'il a participé à un cocktail»* de financement. Du reste, la Coalition ne va pas renoncer à tenir des activités de financement, car elle a besoin de millions de dollars pour jouer dans la même ligue que le PQ et le PLQ, a fait comprendre son chef. En 2010, le Parti libéral a amassé 6,5 millions et le Parti québécois a empoché 4,6 millions, a rappelé M. Legault.

La CAQ, selon lui, doit se débrouiller avec *«quelques centaines de milliers de dollars»* pour faire sa promotion et se défendre contre *«les attaques»* des autres partis.

La Presse canadienne



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

François Legault

EN BREF

Anonymous: 25 membres arrêtés

Paris — Interpol a annoncé, hier, l'arrestation de 25 membres présumés du mouvement de cyberpirates Anonymous lors de rafles menées en Europe et en Amérique du Sud. L'agence de police internationale a déclaré dans un communiqué que les arrestations en Argentine, au Chili, en Colombie et en Espagne avaient été menées par des agents nationaux travaillant avec le soutien du groupe d'experts en crimes

technologiques d'Interpol en Amérique latine. Les suspects, âgés de 17 à 40 ans, sont soupçonnés d'avoir planifié des cyberattaques coordonnées contre certaines institutions, notamment le ministère colombien de la Défense, l'entreprise électrique chilienne Endesa et la bibliothèque nationale du Chili. Les arrestations s'inscrivent dans le cadre d'une enquête lancée à la mi-février, qui a aussi mené à la saisie de 250 outils technologiques dans 40 lieux répartis dans 15 villes. — *Associated Press*

Le Devoir

La future politique sur le vieillissement inquiète

L'AQESSS craint que la réforme manque de « colonne vertébrale »

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

La politique *«vieillir chez soi»* qui devrait être dévoilée sous peu par Québec aura-t-elle *«de la colonne vertébrale»*? L'Association québécoise d'établissements de santé et services sociaux (AQESSS) craint que non. Sa présidente, Lise Denis, a lancé hier un appel à la cohésion pour éviter que le fardeau du vieillissement de la population repose sur les seules

épaules du réseau de la santé. *«La santé et les services sociaux ne s'en sortiront pas seuls»*, avertit Mme Denis. *«On veut que cette politique ait de la colonne vertébrale»*, ajoute-t-elle. Elle entend par là une cohésion entre les mesures des différents ministères ainsi qu'une collaboration serrée avec les municipalités, le milieu communautaire et le monde de l'éducation. *«Jusqu'à maintenant, tous les ministères sont invités à collaborer à la nouvelle politique, mais nous n'avons pas entendu*

parler de cette colonne vertébrale. Nous avons peur qu'on nous présente un panier de mesures, un service à la carte», explique-t-elle.

Par exemple, elle observe que des mesures fiscales pour les aînés ou les proches aidants sont si complexes que plusieurs renoncent à s'en prévaloir. Pour l'AQESSS, il faut cesser de voir le vieillissement sous la seule loupe d'un fardeau accru pour le réseau de la santé. Lise Denis estime qu'il faut repenser la société pour justement améliorer la

santé des aînés et leur permettre de rester à domicile le plus longtemps possible. *«C'est aussi simple que de déneiger les trottoirs rapidement ou de donner des subventions pour adapter les logements aux nouveaux besoins»*, juge-t-elle.

Aide à la planification financière, soins à domicile, soutien aux proches aidants... Mme Denis exhorte Québec de *«mettre un terme aux activités dispersées»*.

Le Devoir

AVIS LÉGAUX

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS
Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 23 février 2012, a adopté le règlement suivant : **RCG 12-004 Règlement relatif au parcure des Sources**

L'objet est de créer un parc régional d'environ 40 hectares.

Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour. Il est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est et peut également être consulté en tout temps, sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements Montréal, le 29 février 2012

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-02-036600-123 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) AHOU BETISSA YPOU Demanderesse

C. LAZARE ANDERSON POAME Défendeur

ASSIGNATION (art 139 Cpc)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

AVIS est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil, une requête introductive d'instance en divorce. Une copie de cette requête et de l'avis à la partie défenderesse ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de Justice de Longueuil, situé au 1111 est, rue Jacques-Cartier à Longueuil. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 40 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 26 avril 2012, à 9h00 en salle 1.17 du Palais de justice de Longueuil.

Brossard, le 2012 FEV. 23 ELIZABETH S. GOBEILLE GREFFIER ADJOINT

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE - C.c.q. art 795

Avis est par les présentes donné que l'inventaire des biens de feu Dame Cécile De Lottinville, en son vivant de Montréal, décédée le 13 novembre 2011, peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Pierre-Bernard Labelle, notaire, 1265, rue Barri, bureau 930, Montréal, Québec, H2L 4X4.

Prenez avis que Karyn Lussier, dont l'adresse du domicile est le 2564, rue Cuvillier, Montréal, Québec, H1W 3B1, présentera au Directeur de l'État civil une demande pour changer son nom en celui de Karyn Beauregard Lussier.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que l'inventaire des biens de feu Jean-Guy Brown, en son vivant domicilié au 5838, des Émiliois, Québec (Québec), décédé le 31 août 2011, peut être consulté au 1639, Pera-Lelièvre, Québec (Québec) G1M 1P3, Québec, le 27 février 2012. Stéphane Gamache Brown.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis public

Montréal

AVIS PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 192 DE L'ANNEXE C DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

3^e avis

À sa séance du 25 janvier 2012, le comité exécutif a approuvé la description des immeubles suivants afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 192 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal : Deux parties du lot 184 de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, situé au sud-ouest du boulevard De Maisonneuve entre le chemin de la Côte-Saint-Antoine et la rue Saint-Jacques, d'une superficie de 92,9 m² et de 224,2 m². Le lot 181-140 de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, situé au sud-ouest du boulevard De Maisonneuve entre le chemin de la Côte-Saint-Antoine et la rue Saint-Jacques, d'une superficie de 3 335,2 m². Les propriétaires des immeubles expropriés en vertu de cet article peuvent réclamer une indemnité de la Ville. À défaut d'entente, l'indemnité est fixée par le Tribunal administratif du Québec à la demande des propriétaires ou de la Ville, et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (L.R.Q., chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires. Cet avis est le troisième de trois que la Ville est tenue de publier. Montréal, le 29 février 2012

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

Avis public

Montréal

AVIS PUBLIC EN VERTU DE L'ARTICLE 192 DE L'ANNEXE C DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

3^e avis

À sa séance du 25 janvier 2012, le comité exécutif a approuvé la description des immeubles suivants afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 192 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal : Une ruelle de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, constituée du lot 3 075 842 du cadastre du Québec, située dans le quadrilatère formé du boulevard Gouin Ouest, de la rue du Bocage, des rues Grenet et De Serres, d'une superficie de 227,5 m². Les propriétaires des immeubles expropriés en vertu de cet article peuvent réclamer une indemnité de la Ville. À défaut d'entente, l'indemnité est fixée par le Tribunal administratif du Québec à la demande des propriétaires ou de la Ville, et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (L.R.Q., chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires. Cet avis est le second de trois que la Ville est tenue de publier. Montréal, le 29 février 2012

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-22-189885-120 COUR DU QUÉBEC

PRÉSENT :

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA Partie demanderesse

C. LES ENTREPRISES TOUS SINISTRES Y.M. INC. YAN MARTINBEAULT RICHARD MARTINBEAULT Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à YAN MARTINBEAULT et LES ENTREPRISES TOUS SINISTRES Y.M. INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine à Montréal, en salle 2.06, le 10 avril 2012, suite à la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la requête introductive d'instance a Local 1.120 à l'intention de YAN MARTINBEAULT et LES ENTREPRISES TOUS SINISTRES Y.M. INC.

Lieu : Montréal

Date : 27 février 2012

MARTINE BOUCHARD GREFFIERE ADJOINTE

MARTINE BOUCHARD GREFFIERE ADJOINTE

MARTINE BOUCHARD GREFFIERE ADJOINTE

MARTINE BOUCHARD GREFFIERE ADJOINTE

MARTINE BOUCHARD GREFFIERE ADJOINTE

MARTINE BOUCHARD GREFFIERE ADJOINTE

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (Article 102(4))
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : **9082-4053 QUÉBEC INC. (BOUTIQUE AUX PETITS ANGES)** AYANT EU SA PRINCIPALE PLACE D'AFFAIRES SITUÉE AU 10601, PIE IX, LOCAL 004 À MONTRÉAL-NORD DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC
Avis est par les présentes donné que la faillite de **9082-4053 Québec Inc.** est survenue le 24^e jour de février 2012 et que Ginsberg, Gingras & Associés inc. a été nommée syndic à l'égard de la faillite par le Séquestre Officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou sous réserve de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
La première assemblée des créanciers de la faillite sera tenue le 15 mars 2012 à 14h00 à notre bureau situé au 55, rue Castonguay, suite 101 à Saint-Jérôme.
Signé à Saint-Jérôme, ce 24^e jour de février 2012.

Tania Daher, CIRP, Syndic

55, rue Castonguay, Local 101 Saint-Jérôme (Québec) J7Y 2H9 Téléphone (450) 432-3563 Sans frais : (877) 356-3563 Télécopieur (450) 432-6358

Syndics de faillite, professionnels de la réorganisation GATINEAU • MONTRÉAL • OTTAWA VERDUN • QUÉBEC • RIMOUSKI • ST-JÉRÔME

TEL-JEUNES Aidez-nous à leur répondre
Intervenants professionnels • Service gratuit, confidentiel 24/7 partout au Québec
Pour faire un don : 514 288-1444 www.teljeunes.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 par publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel : avisdev@ledevoir.com
Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

ACTUALITÉS

Protection des milieux naturels

Le tiers des sommes promises ont été investies

Selon l'opposition, la Ville de Montréal n'a dépensé que 36 millions pour des aires protégées

JEANNE CORRIVEAU

Montréal n'a investi que le tiers des sommes prévues depuis 2004 pour la protection et la mise en valeur des milieux naturels, soit 36,2 millions de dollars au lieu des 101 millions annoncés. Projet Montréal estime que l'administration de Gérard Tremblay aurait pu afficher un meilleur bilan en matière d'aires protégées si elle avait consacré davantage de fonds à l'acquisition de terrains.

À la lumière de données obtenues grâce à loi sur l'accès à l'information, le parti de Richard Bergeron a retracé des dépenses totalisant 36,2 millions pour l'acquisition et l'aménagement de milieux naturels. À compter de 2004, l'administration avait pourtant promis de consacrer quelque 12 millions par année à cette fin. Où sont donc passés les 64,8 millions manquants?, s'est demandé hier Richard Bergeron lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a qualifié de «green-washing» l'attitude de l'administration.

Ces 65 millions n'ont jamais été dépensés, a confirmé le responsable du développement durable au comité exécutif, Alan DeSousa. La Ville a plutôt privilégié une approche de négociation par l'entremise de baux, de servitudes et d'échanges de terrains pour arriver à ses fins: «Notre souhait a été de maximiser les superficies qu'on peut protéger en collaboration avec nos partenaires sans nécessairement dépenser d'argent», a-t-il expliqué.

Comme il s'agissait de sommes inscrites aux plans triennaux d'immobilisations mais qui n'ont pas été dépensées, la Ville a simplement réduit ses emprunts, a-t-il précisé.

M. DeSousa a d'ailleurs annoncé que la Ville s'était entendue avec Aéroports de Montréal et le Technoparc Montréal pour la protection de 40 hectares qui formeront le nouveau parc-nature des Sources dans l'arrondissement de Saint-Laurent. «Si nous pouvons protéger des terrains par des ententes sans que ça nous coûte de l'argent. Je crois que les citoyens sont reconnaissants pour ça», a-t-il dit.

Nouveau parc-nature

Ces 40 hectares, qui abritent notamment une population de castors, viendront s'ajouter aux 2708 hectares de terrains que la Ville a protégés au cours des dix dernières années. En mettant fin au moratoire qui gelait tout projet d'acquisition depuis 1992, l'administration du maire Tremblay a pu faire passer de 3 % à 5,4 % le territoire protégé sur l'île de Montréal, a rappelé M. DeSousa. «L'annonce d'aujourd'hui va nous aider à atteindre notre objectif de 6 %», a-t-il dit.

Tout en saluant les efforts déployés par l'administration au cours de la dernière décennie, la directrice générale du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal, Coralie Deny, estime que la Ville devra accélérer l'achat de terrains: «Les besoins sont encore très grands en matière de protection des milieux naturels, de renaturation d'espaces verts et d'accessibilité des sites. Les investissements devront être faits», a-t-elle indiqué au Devoir.

Selon elle, la Ville ne devrait pas rater l'occasion de mettre la main sur le golf Meadowbrook, un espace vert qui pourrait être transformé en milieu naturel.

Le Devoir



VILLE DE MONTRÉAL

La Ville s'était entendue avec Aéroports de Montréal et le Technoparc Montréal pour la protection de 40 hectares qui formeront le nouveau parc-nature des Sources, dans Saint-Laurent.

Feu rouge au dézonage à Mirabel

La Cour d'appel juge que la Ville ne peut pas exploiter comme bon lui semble des terres zonées agricoles

BRIAN MYLES

La Ville de Mirabel a perdu une nouvelle manche en Cour d'appel dans sa bataille pour exploiter à sa guise des terres situées en zone agricole.

Dans un jugement unanime, le tribunal déboute Mirabel, qui voulait disposer des terres ayant appartenu autrefois aux agriculteurs expropriés sans obtenir l'autorisation préalable de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). À moins d'en appeler du jugement, la Ville sera donc forcée de remettre en état une érablière où elle voulait ériger un garage municipal. La décision confirme par ailleurs un principe important, à savoir que les terres expropriées en 1969 n'ont jamais perdu leur zonage agricole.

Le lot faisait partie des 97 000 acres (392 km²) de terres expropriées en 1969 par le gouvernement Trudeau pour la construction de l'aéroport de Mirabel, un projet très controversé. La vie de plus de 3000 propriétaires fonciers et agriculteurs a été ruinée dans l'opération d'expropriation, beaucoup trop ambitieuse pour les besoins réels de l'aéroport. Les terres expropriées équi-

valaient à la superficie de Laval et de Longueuil réunies, alors que l'aéroport a nécessité seulement 17 000 acres (69 km²) de terrain, soit la superficie de Repentigny.

À partir de 1985, le gouvernement fédéral a amorcé la rétrocession des terres excédentaires. Le lot en litige a été cédé par Ottawa à deux particuliers pour la somme de 1 \$ en 1987. Au fil des ans, il est passé entre diverses mains, jusqu'à ce que la Ville de Mirabel en fasse l'acquisition pour un demi-million en 2006.

La Ville savait que le terrain se situait en zone agricole. Elle a quand même annoncé à la CPTAQ son intention d'y ériger un garage et elle a entrepris l'abattage des arbres en 2007. La Commission s'est tournée aussitôt vers les tribunaux pour faire stopper les travaux et exiger la remise en état de l'érablière. La Cour supérieure lui a donné raison en 2010.

Dans son jugement, la Cour d'appel réitère à son tour l'importance de la préservation du territoire agricole, une considération qui prime l'intérêt des particuliers de disposer librement de leur propriété.

Le Devoir

EN BREF

Une indemnité salée pour Dorval

Dans une décision rendue hier, la Cour d'appel maintient le jugement prononcé en 2010 par la Cour supérieure qui condamnait la Ville de Dorval à payer une indemnité à deux exploitants de stationnements situés près de l'aéroport Montréal-Trudeau. Mais le tribunal d'appel revoit à la hausse la somme que devra verser la Vil-

le aux deux entreprises, soit 600 709 \$ et les intérêts au lieu de 180 000 \$. RNE Realty Limited et Group Packaging Inc. avaient contesté l'adoption par Dorval d'un règlement qui interdisait le stationnement commercial sur leurs terrains. En 2001, le tribunal avait reconnu le caractère prohibitif du règlement et avait ordonné à Dorval de délivrer leurs permis aux deux entreprises. Comme Dorval avait tardé à se conformer à la décision, l'ouverture des

stationnements sous la bannière de Park'N Fly avait dû être repoussée de six mois. La Cour a toutefois rejeté la thèse de la mauvaise foi invoquée par les deux entreprises. «Il faut se garder d'imputer aux conseils municipaux des connaissances juridiques qu'ils n'ont pas; il faut en outre reconnaître le droit à l'erreur, même grave, sauf mauvaise foi ou irrationalité, qui n'existent pas ici», écrivent les juges dans leur décision. — Le Devoir

DERNIER JOUR

REER

D'ÉCONOMIES
+30%
D'IMPÔT

URÉTERLE

L'HEURE LIMITE APPROCHE

1 800 567-FONDS fondsftq.com

MONTRÉAL
8717, rue Berri, rez-de-chaussée
999, boul. De Maisonneuve Ouest

CRÉMAZIE
PEEL

PIERREFONDS
4563, boul. Saint-Charles

POINTE-AUX-TREMBLES
12905, rue Sherbrooke Est, bureau 305

BLAINVILLE
1185, boul. Curé-Labelle, porte 2

BROSSARD
4805, boul. Lapinière, rez-de-chaussée

LAVAL
1750, boul. Le Corbusier

REPENTIGNY
190, rue Notre-Dame, porte 1

Heures d'ouverture:
Lundi au mercredi de 8 h 30 à 20 h

FONDS
de solidarité FTQ

Ce placement est effectué au moyen d'un prospectus qui contient des informations détaillées importantes au sujet des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus aux bureaux du Fonds ou sur son site Internet. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement.

LE MONDE

Syrie: 144 morts en deux jours

Le photographe britannique Paul Conroy a été évacué au Liban, mais le sort de la journaliste française Édith Bouvier restait incertain hier

Beyrouth — Au moins 144 personnes ont été tuées lundi et hier en Syrie, dont plusieurs habitants d'un quartier rebelle de Homs abattus par les forces de sécurité alors qu'ils tentaient de fuir, ont déclaré des militants syriens. Selon ces sources, les bombardements sur Bab Amor et d'autres quartiers de Homs ont fait au moins 16 morts hier.

L'Observatoire syrien des droits de l'homme, une organisation établie à Londres, a rapporté qu'au moins quatre civils avaient été tués dans des bombardements à Halfaya, dans le centre de la Syrie. Les comités locaux de coordination ont annoncé des bilans beaucoup plus lourds, 50 morts à Homs et 27 dans la province de Hama, estimant qu'un total de 92 personnes avaient été tués à travers le pays au cours de la journée.

Le sous-secrétaire général des Nations unies chargé des affaires politiques, B. Lynn Pascoe, a estimé que «bien plus» que 7500 personnes avaient été tuées dans les violences en Syrie depuis le début de la contestation contre le régime de Bachar al-Assad, en mars 2011. Devant le Conseil de sécurité de l'ONU, M. Pascoe a dit ne pas être en mesure de fournir un bilan précis, tout en jugeant «crédibles» les informations selon lesquelles les violences tuent chaque jour une centaine de civils.

Par ailleurs, le photographe britannique Paul Conroy, blessé la semaine dernière à Homs, a été évacué au Liban. Le gouvernement britannique et son journal, le *Sunday Times*, ont confirmé que le photographe de 47 ans était désormais sain et sauf au Liban. Mais le sort de la journaliste française Édith Bouvier, blessée lors de la même attaque, restait hier



Un homme appelle à l'aide depuis sa fenêtre hier peu après un bombardement à Sermeen, près d'Idlib.

après-midi incertain.

Selon Rima Fleihan, une porte-parole des comités locaux de coordination, des déserteurs de l'armée syrienne ont fait passer le journaliste britannique au Liban. D'après le groupe militant Avaaz, qui a dit avoir organisé l'évacuation avec 35 de ses mili-

tants qui s'étaient portés volontaire, trois d'entre eux ont été tués dans un bombardement alors qu'ils tentaient de l'aider à traverser le quartier de Bab Amor. Dix autres ont péri alors qu'ils essayaient de faire entrer de l'aide alors que Paul Conroy sortait de la ville dimanche soir.

Les deux journalistes ont été blessés le 22 février par des tirs de roquettes sur le quartier de Bab Amor à Homs, qui a coûté la vie à la journaliste américaine Marie Colvin, correspondante du *Sunday Times*, et au photographe français Rémi Ochlick. Leurs dépouilles pourraient être toujours à Homs.

Cette ville du centre de la Syrie, épicentre de la contestation contre le régime de Bachar al-Assad, est bombardée sans relâche par l'armée syrienne depuis plus de trois semaines. Les bombardements ont fait plusieurs centaines de morts, de nombreuses personnes ayant été tuées alors qu'elles s'avançaient dehors pour tenter de trouver de la nourriture.

Le Conseil des droits de l'homme votera demain sur la Syrie

Genève — Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a décidé hier d'ajourner à demain le vote prévu pour condamner la Syrie pour l'utilisation «brutale» d'armes lourdes dans des quartiers résidentiels et les persé-

ctions infligées aux opposants. Il s'agira de la quatrième protestation formelle adressée par cette instance au régime du président Bachar al-Assad.

Agence France-Presse

Associated Press

Sénégal: Wade est contraint à un second tour

Dakar — Le camp du président sénégalais, Abdoulaye Wade, candidat contesté à un troisième mandat à 85 ans, dont 12 au pouvoir, a reconnu hier qu'il serait contraint de disputer un second tour face à son ancien homme de confiance, ex-premier ministre passé dans l'opposition, Macky Sall.

Cette confrontation avec Macky Sall, qu'il avait fait roi avant de s'en séparer sans ménagement en 2008, constitue un revers pour le président sortant qui, tout au long de sa campagne électorale s'était déclaré sûr de sa victoire au premier tour, comme en 2007, avec plus de 50 % des voix.

«Tout indique qu'il y aura un deuxième tour: ce sont les chiffres qui le disent, on est au deuxième tour», a déclaré hier al-Hadj Amadou Sall, un des responsables de la campagne électorale de M. Wade.

Se basant sur les résultats provisoires du premier tour de dimanche concernant 30 des 45 départements qui lui sont parvenus, il a indiqué que le président sortant est «au-dessus de 35 %, 36 %. On arrivera peut-être à 40 %, mais les chiffres le disent, on est au deuxième tour».

D'après une estimation de

l'AFP, sur la base de résultats officiels recensés par l'Agence de presse sénégalaise (APS) portant sur 32 des 45 départements sénégalais, Abdoulaye Wade arrive en tête avec 31,7 % des voix, contre 25,6 % pour Macky Sall et 14,8 % pour Moustapha Niassé, également ex-premier ministre de Wade.

Lundi, le chef de l'Etat, tout en gardant l'espoir d'une victoire au premier tour, avait admis qu'il pourrait être contraint d'aller à un second tour déjà jugé «inévitabile» par l'opposition.

Hier, le responsable de la mission d'observation de l'Union européenne (MOE-UE), Thijs Berman, a rapporté que la mission n'avait «pas constaté de manquements importants pendant et après le vote», en présentant à la presse ses conclusions préliminaires sur le premier tour de dimanche.

Cela a été confirmé par la mission d'observation de l'Union africaine (UA), conduite par l'ex-président nigérian Olusegun Obasanjo, selon laquelle «aucun incident majeur pouvant avoir un impact significatif sur le vote n'a été constaté».

Agence France-Presse

Primaires américaines

Double salvateur pour Romney en Arizona et au Michigan

Detroit — Le modéré Mitt Romney a remporté hier les primaires républicaines organisées dans l'Arizona et le Michigan, préservant son statut de favori pour affronter Barack Obama lors de la présidentielle de novembre aux États-Unis.

Après dépouillement des trois quarts des bulletins de vote dans le Michigan, le multimillionnaire a remporté 41 % des suffrages contre 37 % à son adversaire ultraconservateur Rick Santorum. Une défaite dans le Michigan, son État natal et dont son père a été gouverneur, aurait pu gravement handicaper M. Romney dans sa course à l'investiture républicaine.

«Pas plus tard qu'il y a une semaine, experts et sondages ne nous donnaient plus aucune chance, mais j'ai continué à rencontrer mères, pères, étudiants et grands-parents [...] et ce soir leurs efforts ont donné une grande victoire à notre campagne dans ces deux États», a déclaré Mitt Romney à ses partisans, avant de peindre un bilan dramatique de la présidence Obama.

M. Romney a également remporté l'Arizona, État où sa victoire faisait moins de doute, avec 43 % des voix contre 28 % à M. Santorum.

M. Romney a désormais remporté six États, contre quatre à M. Santorum et un seul à Newt Gingrich. Mieux organisé et financé que ses rivaux, il est largement en tête dans la course aux délégués nécessaires pour l'emporter.

S'adressant à ses partisans du Michigan, M. Santorum a fait

valoir qu'il jouait sur les terres de l'enfant du pays mais s'est dit satisfait de son score.

«Nous avons réussi à occuper le jardin de l'un de nos opposants dans une course que tout le monde nous conseillait d'oublier parce que nous étions censés n'avoir aucune chance ici», a déclaré Rick Santorum devant ses partisans réunis à Grand Rapids.

Ce catholique ultraconservateur est parvenu à rassembler autour de sa candidature nombre de républicains qui jugent M. Romney trop modéré. Mais son opposition sans concession au droit à l'avortement, même en cas de viol, et à la contraception, risqueraient de lui aliéner les électeurs centristes s'il devait être choisi par les républicains pour affronter Barack Obama.

Résultat, des électeurs démocrates ont délibérément voté hier pour M. Santorum dans le Michigan, État où tout électeur avait le droit de voter lors de la primaire républicaine. Ils pensaient ainsi faire le jeu du président Obama, M. Santorum ayant selon les sondages moins de chances que M. Romney de l'emporter lors de la présidentielle.

Les victoires de M. Romney ne lui garantissent cependant pas l'investiture car la route est longue jusqu'à la convention nationale du parti fin août en Floride. Dans l'Ohio, où les électeurs voteront la semaine prochaine, un sondage de l'université de Quinnipiac donne une avance de sept points à M. Santorum (36 %) face à M. Romney (29 %).

Agence France-Presse

Un rapport d'Amnesty International

L'Iran resserre son étai sur les opposants

Londres — L'Iran a «très fortement intensifié» la répression des opposants à l'approche des élections législatives, arrêtant des avocats, des étudiants et des journalistes et ciblant les médias sur Internet, a fait savoir hier le groupe de défense des droits de la personne Amnesty International.

«Aujourd'hui en Iran, vous vous mettez en danger si vous faites quoi que ce soit qui sorte des limites de plus en plus étroites de ce que les autorités jugent socialement ou politiquement acceptable», a déclaré

dans un communiqué Ann Harrison, spécialiste du Moyen-Orient pour Amnesty.

«Former un groupe social sur Internet, créer ou rejoindre une ONG ou exprimer votre opposition au statu quo peut vous valoir la prison», a-t-elle souligné.

Le scrutin de vendredi est le premier vote national en Iran depuis l'élection présidentielle de 2009, qui a abouti à la réélection vivement contestée de Mahmoud Ahmadinejad et à une violente répression des manifestations d'opposants.

Dans un rapport, Amnesty a indiqué que les autorités iraniennes ont fortement ressermé leur étai sur les opposants au cours de l'année écoulée, et lancé une vague d'arrestations ces derniers mois.

Ces arrestations visent notamment les avocats, les étudiants, les journalistes, les militants politiques et leurs familles, ainsi que les minorités ethniques et religieuses, les réalisateurs et les Iraniens disposant de liens avec l'étranger.

Amnesty estime que la répression menée par Téhéran «trahit la vacuité des déclarations iraniennes en faveur des manifestations au Moyen-Orient et en Afrique du Nord».

La surveillance accrue cible également les médias sociaux, considérés par les autorités comme une menace majeure, ajoute l'ONG, qui indique qu'en janvier, un haut responsable de la police iranienne a estimé que Google n'était pas un moteur de recherche, mais un «outil d'espionnage».

Le mois dernier, le service

de police spécialisé dans les activités sur Internet a ordonné aux propriétaires de cybercafés d'installer des systèmes de surveillance vidéo en circuit fermé et de noter l'identité de tous leurs clients, indique également Amnesty.

Plusieurs millions d'Iraniens ont subi ces dernières semaines des difficultés pour accéder à Internet. Plusieurs méthodes utilisées pour contourner les filtres du gouvernement et accéder aux sites étrangers ne fonctionnaient plus que par intermittence.

Amnesty rapporte également que le blogueur Mehdi Khazali a été condamné ce mois-ci à quatre ans et demi de prison après avoir été inculpé de «diffusion de propagande contre le système».

L'ONG appelle la communauté internationale à ne pas laisser le dossier du nucléaire iranien faire oublier les appels au respect des droits de la personne dans le pays.

Reuters

Sudoku

par Fabien Savary

2				3	6			1
	1	5	7		4			2
						8		
5	4					3		
	8	6		1				
				4	7			5
	9			7				
7	3	2	9		1	4		
1			6					7

Niveau de difficulté : MOYEN 2009

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

8	3	6	7	5	2	1	9	4
9	4	7	8	3	1	5	6	2
1	5	2	6	9	4	8	7	3
3	9	1	2	7	5	6	4	8
7	6	8	4	1	3	9	2	5
5	2	4	9	8	6	7	3	1
2	1	5	3	6	9	4	8	7
6	8	3	5	4	7	2	1	9
4	7	9	1	2	8	3	5	6

2008

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

Le français, langue de l'aviation!

L'ouvrage propose un tour d'horizon de la langue française de l'aéronautique, présente un corpus de plus de 175 difficultés de traduction dans le domaine et comprend un lexique anglais-français de plus de 7 500 termes éprouvés en contexte.

Un outil indispensable à tous les langagiers qui travaillent dans le domaine de l'aviation civile et militaire.



André Senécal
Traduire pour l'aviation civile et militaire
Guide pratique et Lexique anglais-français
2012, xx-552 p. Broché, 17 x 24,5 cm
ISBN : 9782920342026 59,95 \$



Linguattech éditeur inc.
Tél. : 514 336-5207 • Téléc. : 514 336-4736
Courriel : editeur@linguatchediteur.com
Site Web : www.linguatchediteur.com

LE MONDE

Après la Corne de l'Afrique, le Sahel

Les agences humanitaires lancent un appel à l'aide avant que la nouvelle sécheresse crée une famine

CLAUDE LÉVESQUE

L'ONU et ses partenaires multiplient les appels pour qu'on augmente l'aide au Sahel, cette bande de terre aride au sud du Sahara, où 12 millions de personnes sont menacées de famine en raison d'une nouvelle sécheresse. Selon l'organisation internationale, dix millions d'entre elles «peinent déjà à se nourrir».

L'ONU révisé à la hausse sa «stratégie» dans cette région africaine, pour laquelle elle réclame 720 millions pour 2012. Après l'Union européenne, le Canada a promis d'ajouter 41 millions à ses programmes d'aide au Sahel, qui a connu quatre sécheresses majeures au siècle dernier, et d'autres un peu moins sévères en 2005 et en 2010. Les responsables des pays concernés se réunissent cette semaine à Ouagadougou pour constituer «une réserve de sécurité alimentaire».

L'an dernier, les mêmes agences avaient sonné l'alarme à propos de la famine qui sévissait dans la Corne de l'Afrique. Dans le monde de l'aide humanitaire, on est conscient de la fameuse «fatigue du donateur». Aussi répète-t-on qu'il en coûte moins cher d'agir tôt, avant que la famine s'installe à demeure dans une région. On insiste aussi sur le fait que l'aide ne servira pas seulement à la distribution de vivres. (Le Programme alimentaire mondial prévoit quand même nourrir jusqu'à huit millions de personnes dans les prochains mois.)

«J'aimerais voir la communauté internationale réagir rapidement pour qu'on n'en arrive pas à une situation de famine. On a encore du temps, mais pas beaucoup. En mars ou en avril, ça deviendra sérieux», croit Evelyne Guindon, vice-présidente de CARE Canada, qui vient de rentrer du Tchad.

«Nous savons d'expérience que les signes d'alerte précoces doivent être accompagnés d'une action précoce. Nous avons ici l'oc-

15 problèmes signalés
Des failles dans
le nucléaire
américain

Washington — Un groupe d'experts indépendants américains a détecté en 2011 15 dysfonctionnements sur 13 des 104 réacteurs nucléaires en service aux États-Unis dont les conséquences seraient potentiellement graves, dans un rapport publié hier.

Ce document de l'Union of Concerned Scientists (UCS) examine en détail des «problèmes graves évités de justesse» et évalue la réponse de la Commission américaine de réglementation nucléaire (Nuclear Regulatory Commission, ou NRC) dans chacun de ces cas.

«Dans la mesure où les inspections de la NRC ne peuvent révéler qu'une fraction des problèmes existants, il est essentiel que celle-ci y réponde efficacement», soulignent les experts.

«Le rapport montre qu'un grand nombre de ces défaillances se sont produites parce que les propriétaires des centrales ont toléré des problèmes connus ou ont pris des mesures insuffisantes pour les corriger», jugent-ils.

Ainsi, dans la centrale d'Oconee en Caroline du Sud, les services d'entretien ont découvert en 2011 qu'un système de refroidissement de secours du cœur des réacteurs installés en 1983 n'aurait jamais fonctionné en cas de nécessité puisque les coupe-circuits étaient mal réglés.

L'UCS fait le rapprochement entre la centrale d'Oconee et celle de Three Mile Island en Pennsylvanie dont l'un des deux réacteurs, en 1979, avait subi une fusion partielle en raison d'un dysfonctionnement du système de refroidissement.

Agence France-Presse

casation de démontrer que nous avons su tirer les enseignements de la crise dans la Corne de l'Afrique», a affirmé la sous-secrétaire aux Affaires humanitaires des Nations unies, Catherine Bragg, lors d'une conférence de presse à New York.

Au début de février, l'ONU a alerté le monde sur la menace d'une grave crise alimentaire au Sahel, provoquée par la sécheresse, de mauvaises récoltes et l'augmentation du prix des aliments. Dans certaines zones, des conflits obligent les populations à se déplacer et pourraient compliquer l'acheminement de l'aide.

«Nous savons d'expérience que les signes d'alerte précoces doivent être accompagnés d'une action précoce»

Enfin, dans certaines régions du Mali et du Burkina Faso, on a rapporté des invasions d'insectes. La crise touche huit pays. Le plus touché est le Niger, où vivent près de la moitié de ces personnes qui «peinent à se nourrir». «Pour l'instant, la situation est tenable pour pas mal de gens, mais elle est extrêmement difficile pour environ deux millions d'autres, qui en principe n'ont plus rien à manger», affirme-t-il.

M. Schoors parle d'une «pluviométrie très aléatoire». «En certains endroits, les gens n'ont pratiquement pas de problème, mais dans d'autres, ils n'ont absolument rien reçu depuis des mois», précise-t-il. Dans le sud du Tchad, on a perdu des récoltes à cause de pluies trop abondantes!

«C'est une crise extrêmement complexe et tout porte à croire qu'elle sera aiguë», explique Louis Bélanger, agent de relations mé-

dias pour Oxfam International. C'est surtout la montée des prix qui n'a pas cessé depuis l'année dernière. Après la moisson de septembre-octobre, normalement, il y a une chute du prix des grains, mais là, les prix ont monté sans arrêt. C'est inquiétant.»

Oxfam, comme CARE, travaille auprès des réfugiés qui ont fui des conflits au Mali, au Darfour (Soudan) et en République centrafricaine. Les employés de ces organisations font remarquer que les populations hôtes ont autant besoin d'assistance que les réfugiés. «On va commencer à cibler les familles d'accueil. Au Niger et au Burkina, elles hébergent les gens dans leur maison alors qu'elles-mêmes souffrent d'une crise alimentaire», fait remarquer Louis Bélanger.

Evelyne Guindon, de CARE Canada, note que les pays du Sahel, dont le Tchad, ont longtemps été négligés par les ONG et qu'ils n'ont reçu que peu de fonds étrangers pour leur développement. «Dans la Corne de l'Afrique, la situation était extrêmement grave, mais les investissements qu'on y a fait depuis plus de 20 ans, c'est-à-dire après la grande famine en Éthiopie, de même que notre travail auprès des communautés pour bâtir la résilience, font que moins de gens ont été affectés et qu'il y a eu moins de morts», soutient Mme Guindon.

«Les gens ont pu continuer à envoyer leurs enfants à l'école, tandis qu'au Tchad, ils ne le font plus parce qu'ils ont besoin de l'argent pour manger», ajoute-t-elle.

Pour augmenter la «résilience» des populations, les organisations internationales parlent d'accroître la production de fourrage pour les bêtes, de restaurer les puits, de développer de nouvelles activités telles que l'apiculture, sans oublier l'extension de l'instruction publique.

Pour Louis Bélanger, d'Oxfam, «la bonne nouvelle dans le tsunami de mauvaises nouvelles», c'est que les pays du Sahel sont mieux préparés aujourd'hui. «Les gouvernements ont pris note de la crise tôt et ils se sont coordonnés avec les ONG», dit-il.

Oxfam dit cibler les communautés les plus vulnérables, leur offrant des programmes «travail contre argent», qui visent dans la plupart des cas à améliorer les techniques agricoles en cette période de grands changements climatiques.

On ne parle pas encore de famine au Sahel. «La situation en Somalie et au nord du Kenya est arrivée tout d'un coup dans la presse, mais il y a eu toute une période qui n'a pas été médiatisée et où les gens avaient de plus en plus faim et coupaient un ou deux repas par jour. On est dans cette situation-là au Sahel», observe Louis Bélanger.

Le Devoir



Goutrane Saleh cueille ce qu'il reste de sa récolte de millet.

IRINA FUHRMANN AFP

me au téléphone Johannes Schoors, directeur de CARE Canada dans ce pays.

M. Schoors parle d'une «pluviométrie très aléatoire». «En certains endroits, les gens n'ont pratiquement pas de problème, mais dans d'autres, ils n'ont absolument rien reçu depuis des mois», précise-t-il. Dans le sud du Tchad, on a perdu des récoltes à cause de pluies trop abondantes!

«C'est une crise extrêmement complexe et tout porte à croire qu'elle sera aiguë», explique Louis Bélanger, agent de relations mé-

dias pour Oxfam International. C'est surtout la montée des prix qui n'a pas cessé depuis l'année dernière. Après la moisson de septembre-octobre, normalement, il y a une chute du prix des grains, mais là, les prix ont monté sans arrêt. C'est inquiétant.»

Oxfam, comme CARE, travaille auprès des réfugiés qui ont fui des conflits au Mali, au Darfour (Soudan) et en République centrafricaine. Les employés de ces organisations font remarquer que les populations hôtes ont autant besoin d'assistance que les réfugiés. «On va commencer à cibler les familles d'accueil. Au Niger et au Burkina, elles hébergent les gens dans leur maison alors qu'elles-mêmes souffrent d'une crise alimentaire», fait remarquer Louis Bélanger.

Evelyne Guindon, de CARE Canada, note que les pays du Sahel, dont le Tchad, ont longtemps été négligés par les ONG et qu'ils n'ont reçu que peu de fonds étrangers pour leur développement. «Dans la Corne de l'Afrique, la situation était extrêmement grave, mais les investissements qu'on y a fait depuis plus de 20 ans, c'est-à-dire après la grande famine en Éthiopie, de même que notre travail auprès des communautés pour bâtir la résilience, font que moins de gens ont été affectés et qu'il y a eu moins de morts», soutient Mme Guindon.

«Les gens ont pu continuer à envoyer leurs enfants à l'école, tandis qu'au Tchad, ils ne le font plus parce qu'ils ont besoin de l'argent pour manger», ajoute-t-elle.

Pour augmenter la «résilience» des populations, les organisations internationales parlent d'accroître la production de fourrage pour les bêtes, de restaurer les puits, de développer de nouvelles activités telles que l'apiculture, sans oublier l'extension de l'instruction publique.

Pour Louis Bélanger, d'Oxfam, «la bonne nouvelle dans le tsunami de mauvaises nouvelles», c'est que les pays du Sahel sont mieux préparés aujourd'hui. «Les gouvernements ont pris note de la crise tôt et ils se sont coordonnés avec les ONG», dit-il.

Oxfam dit cibler les communautés les plus vulnérables, leur offrant des programmes «travail contre argent», qui visent dans la plupart des cas à améliorer les techniques agricoles en cette période de grands changements climatiques.

On ne parle pas encore de famine au Sahel. «La situation en Somalie et au nord du Kenya est arrivée tout d'un coup dans la presse, mais il y a eu toute une période qui n'a pas été médiatisée et où les gens avaient de plus en plus faim et coupaient un ou deux repas par jour. On est dans cette situation-là au Sahel», observe Louis Bélanger.

Le Devoir

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX

«LES RENCONTRES»
MAÎTRES CHEZ VOUS
POUR PARLER DE NOS AFFAIRES PUBLIQUES

FORCEJEUNESSE

«Un espace de dialogue et d'échange pour la relève en affaires publiques»

Conférence d'ouverture

Raymond Bachand
Ministre des Finances et
Ministre du Revenu du Québec
Député d'Outremont



Grande conférence

Emmanuelle Latraverse
Chef de bureau parlementaire
à Ottawa,
Société Radio-Canada



Posez vos questions à plus
de 25 invités de renom

Parmi nos panélistes et
animateurs, retrouvez

Peggy **Bachman**, Carole **Beaulieu**,
Jean-Thomas **Bernard**, Ginette
Chenard, Maud **Cohen**, Louise **Harel**,
Chantal **Hébert**, Denys **Jean**, Mélanie
Joly, Nicolas **Lemieux**, Jean **Léveillé**,
Paul **Lewis**, Jacques **Marchand**,
Philippe **Marcoux**, Taïeb **Moalla**,
Normand **Mousseau**, Christian **Nadeau**,
Martine **Ouellet**, Daniel **Pallé**, John
Parisella, André **Pratte**, Philippe
Schnobb, Jean-Pierre **St-Amour**,
Michel **St-Germain**, Jean-Jacques
Stréllski, Julien **Tourrelle**

Avec plus de 250 jeunes,
proposez vos solutions

» Avenir des **municipalités** : Comment affronter les problèmes du 21e siècle?
» **Ressources naturelles** : Doit-on vendre son sous-sol pour payer sa maison?
» **Relations Québec/États-Unis** : Quelle stratégie en temps de crise?
» **Viabilité des infrastructures** : Comment faire le pont entre les générations.
» Quelle place pour le **Québec** à l'ère conservatrice?
» Les **régimes de retraite** vieillissent-ils bien?
» Que nous réserve 2012? Experts et observateurs font leurs prévisions!

Dînez avec les panélistes et les animateurs

Il ne manque que vous !

Le 3 mars, soyez maîtres chez vous

Guy-Concordia
(sortie Guy)

Au 1450, rue Guy, à Montréal
(Université Concordia)
Venez en métro!

présentées par

FORCEJEUNESSE
SOLIDAIRES AU PRÉSENT, RESPONSABLES FACE À L'AVENIR

Infos et inscription : forcejeunesse.qc.ca

OSBL et employeurs, profitez d'un tarif réduit à l'achat de 10 billets et plus



ÉDITORIAL

Enquêtes sur la police

Les yeux fermés

Les «yeux du public». C'est ainsi que le ministre de la Sécurité publique présente l'idée d'un Bureau civil de surveillance suivant du regard les enquêtes policières afin de s'assurer de leur impartialité. Hélas! Il s'agit d'un simulacre d'indépendance caché sous une réforme privée d'un essentiel atout: celui de la crédibilité.

Les critiques pleuvent sur le projet de loi proposé par le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, pour mieux policer la police. Hormis les corps policiers, dont on ne s'étonne pas qu'ils acquiescent à ce *statu quo* déguisé en réformette, les acteurs de la société civile n'y ont pas vu l'ombre de l'impartialité réclamée afin de rétablir une confiance passablement minée.

C'est en quelque sorte un double affront que souffrent ces groupes, et non les moindres, attachés à un système intègre dont ils voudraient voir le reflet dans les enquêtes que mènent les policiers sur ceux d'entre eux qui, lors d'une intervention ayant tourné au drame, ont blessé ou tué un citoyen. Double affront, donc: le système d'avant était partial, la refonte proposée l'est toujours et encore. Et ça continue! Pas plus tard qu'hier, la Sûreté du Québec fut appelée à enquêter sur des confrères de Saguenay à la suite du décès d'un homme de 23 ans tombé sous le tir d'un policier.

On le sait, ces enquêtes mènent de manière rarissime à une condamnation du policier. Et s'il est périlleux de prédire qu'un processus plus crédible changerait les conclusions du tout au tout, on peut assurément souhaiter une manière de faire qui garantirait du moins la transparence, la crédibilité et l'impartialité. Ce n'est pas le cas du processus d'enquête actuel, tant s'en faut; mais pire encore, ce n'est pas non plus le cas du procédé projeté, qui n'inspire ni confiance ni respect.

La protectrice du citoyen, Raymonde St-Germain, avait déploré ces faiblesses de notre démocratie à travers la publication en 2010 d'un percutant rapport. Elle est revenue à la charge lundi en commission parlementaire, parlant courageusement et avec force arguments d'un projet de loi rimant avec espoir déçu. Il ne suffit pas, M. le Ministre, de pimenter un processus du mot «*indépendant*» pour que subitement et par magie il le devienne, lui a-t-elle rappelé avec élégance. Dans les faits, «*le projet de loi perpétue un état de fait qui est à l'origine de tous les maux*». Vlan! Pire: puisqu'il n'est que paravent, il consacre un horrible gaspillage de fonds publics. Revlan!

Le bureau de surveillance, ces «yeux du public» à la prunelle endormie, est au cœur de plusieurs des critiques des groupes entendus à ce jour. On voudrait au moins qu'il jouisse de véritables pouvoirs, comme l'a revendiqué hier le Barreau du Québec, en militant pour autre chose qu'un observateur fantôme auquel on n'accorde pas même le loisir de parler directement aux enquêteurs!

La réflexion n'est pourtant pas neuve... Malgré une confiance élevée des citoyens à l'endroit du travail des policiers, chaque apparente bavure policière ébranle la perception du public, qui voit bien la déficience des encadrements dans le processus d'enquête, et s'insurge contre un système cautionnant le principe du policier juge et partie.

Ainsi, depuis le début des années 1980, plusieurs décès de civils ont pris l'allure d'«affaires»: Anthony Griffin, Marcellus François, Richard Barnabé, Martin Omar Suazo, Jean-Pierre Lizotte, Freddy Villanueva, entre autres. Chaque fois, les récriminations ont pointé vers les manières de policer la police, sans jamais qu'on ne puisse songer à repenser le système, à la manière d'autres provinces qui donnent au Québec l'étiquette de lambin. Voilà qu'on nous propose d'avancer, mais en gardant les yeux fermés.

machouinard@ledevoir.com

Couche-Tard

Dépanneur ou société?

La Commission des relations de travail entendait hier la cause d'ex-employés de deux Couche-Tard de Montréal congédiés à la suite de la fermeture de leur dépanneur, en avril et septembre dernier. Pour la direction de Couche-Tard, ces commerces n'étaient pas rentables. Mais pour les employés, ils ont plutôt été fermés pour barrer la route à la syndicalisation.

Au moment où Wal-Mart, McDonald's et Couche-Tard, pour ne nommer que les cas les plus connus, sont prêtes à fermer des succursales et des franchises pour empêcher le loup d'entrer dans la bergerie, une autre grande firme de détail, la multinationale suédoise du vêtement H&M, inscrit noir sur blanc dans sa politique d'embauche qu'elle respecte «*l'équité des salaires, des heures de travail, et la liberté de se syndiquer*» de ses jeunes employés.

Bien sûr, ce n'est pas toujours parce qu'une compagnie se montre *cool* sur papier qu'elle traite mieux ses employés dans les faits. Mais ce n'est pas non plus parce qu'une société se montre ouverte à la syndicalisation de ses employés... que ceux-ci passeront à l'acte. C'est même souvent l'inverse lorsqu'une majorité d'entre eux jugent que les conditions sont satisfaisantes!

D'ailleurs, même si nos lois facilitent la syndicalisation des groupes qui le veulent vraiment, au grand dam des Wal-Mart et des Fraser Institute, la vaste majorité des salariés du secteur privé québécois ne sont pas syndiqués, le plus souvent par choix. Chez H&M, par exemple, où les conditions de travail des jeunes employés incluent des salaires supérieurs au minimum légal, des congés personnels, des assurances et même une contribution au REER, seuls deux magasins au pays sont syndiqués sur la soixantaine qui ont pignon sur rue.

Ce n'est pas nouveau dans l'histoire des relations de travail que des compagnies s'opposent à la syndicalisation de leurs employés. L'arrivée d'un syndicat complique la vie des cadres et entraîne des coûts supplémentaires qui risquent de réduire le dividende pour les actionnaires, du moins à court terme.

En revanche, la syndicalisation force la direction à planifier son développement en tenant compte des exigences de sa main-d'œuvre, tout en permettant à celle-ci d'inscrire les conditions de sa participation au succès de l'entreprise dans un contrat formel rassurant pour quiconque veut élever une famille.

Avec un chiffre d'affaires de plus de 19 milliards de dollars, Couche-Tard se comporte désormais comme une grande entreprise avec ses actionnaires, mais cultive toujours ses vieux réflexes de dépanneur du coin avec ses employés. Tôt ou tard, il faudra ajuster le tir, et le plus tôt sera le mieux.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

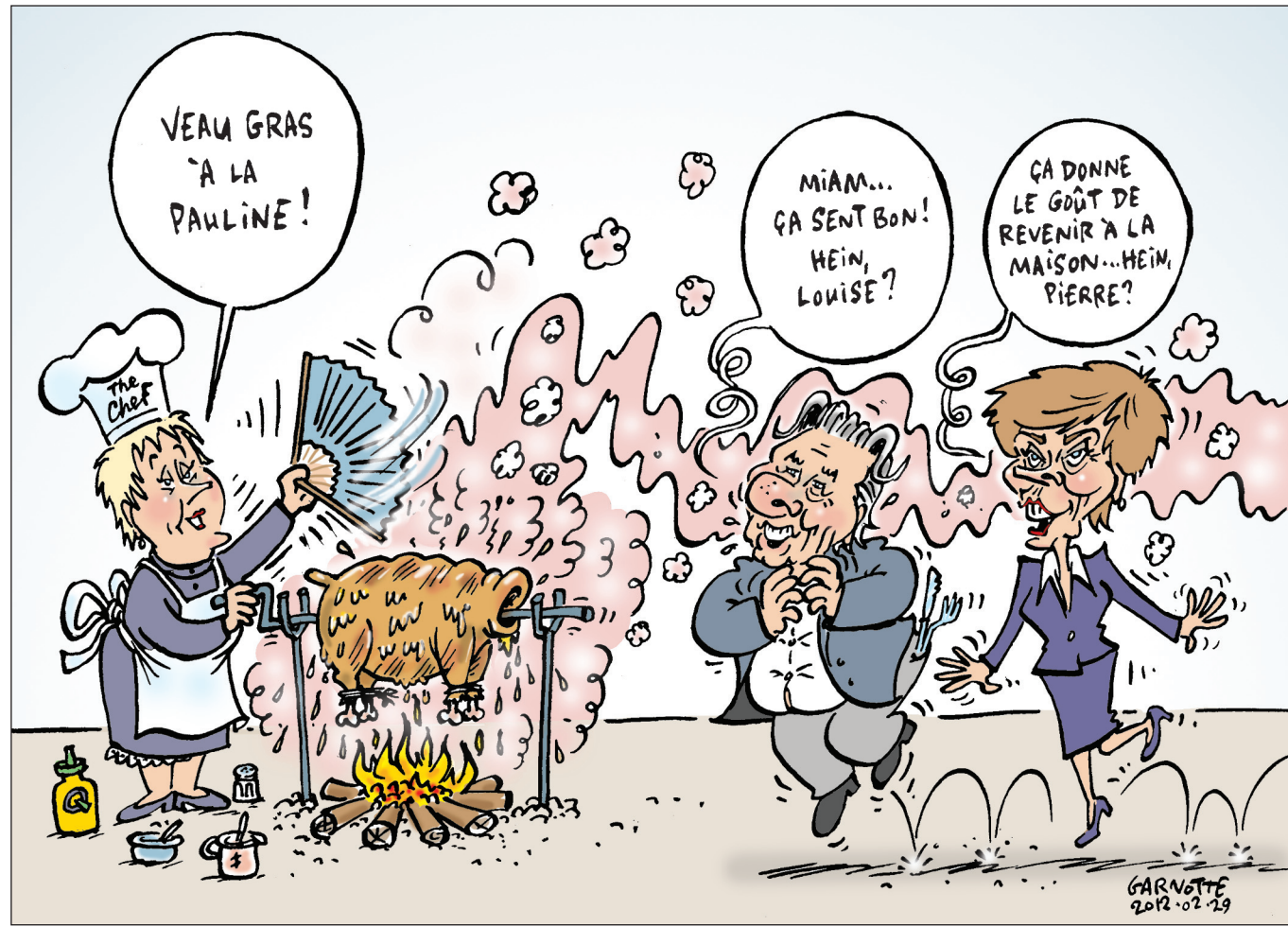
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Une erreur stratégique

Le marché de l'éducation supérieure en administration des affaires se divise, comme d'autres, en deux: un marché principal, mondialisé et majoritairement anglophone (où HEC, pour des raisons évidentes, n'existe pas), et des marchés spécialisés ou de niche (régionaux, culturels ou linguistiques), où HEC occupe une place enviable dans la catégorie francophonie. En lançant son programme 100 % anglais visant principalement les étudiants indiens et chinois (on remarquera ici l'incroyable originalité de la proposition...), HEC fait une erreur stratégique.

En effet, dans ce marché déjà très structuré dominé par des institutions prestigieuses, dont une certaine Université McGill à Montréal, qui va vraiment peupler ce nouveau programme? Des professeurs qui n'auront pas obtenu un poste dans une université anglophone? Des étudiants recalés de leurs premiers choix? Bref, quels professeurs ou étudiants vont choisir de venir manger du pâté chinois à la cafétéria de HEC alors qu'ils peuvent le faire à McGill ou Concordia qui lui offrent aussi, s'ils le souhaitent, la possibilité d'apprendre le français tout en baignant dans un univers anglophone? Et on parle juste du marché local. Tout cela fait un peu amateur...

Pendant ce temps, on dilue le produit HEC, l'établissement ne semblant pas se rendre compte que, notamment en Afrique francophone, la croissance est très, très au rendez-vous et que son prestige pourrait lui donner là de formidables occasions de rayonnement.

Frédéric Dupuy
Montréal, le 27 février 2012

Une porte de sortie pour Montréal

Québec se fiche éperdument de Montréal, et surtout de son maire. Le problème est que Montréal ne défend aucune idée. Elle ne fait que de la gestion sur le tas puisqu'il faut bien le faire. Du simple fonctionnarisme en fin de compte. Et ça intéresse qui? Le tort du maire Tremblay est de n'avoir aucun penseur dans son entourage. Des penseurs qui auraient pu ériger une vision précise respectée de tous pour Montréal. L'exemple est la ville de Philadelphie, qui défend une idéologie de développement urbain et économique appelée Momentum. Elle y met beaucoup d'énergie et des communications constantes. Montréal, au lieu de se plaindre tout le temps et d'être à genoux devant Québec, devrait s'en inspirer.

Quel contraste d'avec Jean Drapeau qui forçait Québec à suivre la direction de Montréal! À son époque, Drapeau se servait de grands projets. Aujourd'hui, il faut une idéologie.

Michel Magnant
Montréal, le 27 février 2012

Merci, Madame Beauchamp!

Merci, Madame Beauchamp et Monsieur Charest de ne pas céder devant ces étudiants dissipés. Ce sont des enfants gâtés, ils se promènent avec leur cellulaire dernier cri, ils font leur voyage annuel au soleil. Ils auraient bien dû eux-mêmes discerner pertinemment face à cette frénésie de consommation que vous et les autres baby-boomers ne cessez de leur présenter.

Gardez plutôt notre argent pour ce bel amphithéâtre qu'il est proposé de construire dans la capitale nationale. C'est un projet ren-

table assurément pour messieurs Péleau et Labeaume, foi de Rapaille. Gardez aussi cet argent que nous vous avions tous confié pour paver la route à cette compagnie aurifère qui n'aurait pas les moyens à elle seule de concrétiser sa ruée vers l'or. Peu importe par la suite s'ils y laissent des déchets, vous serez toujours là pour faire des études et emprunter en notre nom des pactoles pour tout aller nettoyer.

Continuez ainsi, Madame et Monsieur, si vous voulez être réélus, il faut bien que nous conservions notre réputation de «*most corrupt province in Canada*».

Lucien Rodrigue
Boischatel, le 27 février 2012

Des choix, donc des responsabilités

Le désir de Marc Bellemare de faire payer aux bien nantis leur détention est inconséquent et irresponsable. Cela reviendrait pour la société à refuser d'assumer les responsabilités qui découlent de ses choix, car ce n'est pas le tueur en série ni le violeur qui ont instauré le système judiciaire et carcéral, mais la société. Si la société veut un système judiciaire et un système carcéral, qu'elle assume les dépenses relatives à ses choix. Vouloir faire payer la détention par le détenu lui-même n'est pas plus logique que de corriger un tueur en série en faisant précéder ce qui l'a conduit à être détenu, c'est-à-dire en le tuant.

Il est évident que ce qui motive Marc Bellemare n'est pas d'instaurer une justice cohérente et morale, mais le ressentiment. Heureusement qu'il n'est plus le ministre de la Justice.

Jean-Yves Dubé
Québec, le 27 février 2012

LIBRE OPINION

Le point décisif

LOUISE BEAUDOIN
Députée de Rosemont

Le 6 juin dernier, je démissionnais du Parti québécois pour retrouver ma liberté de parole, que j'exerce depuis ce jour avec un grand bonheur. Cette sérénité et ce plaisir que je ressens à exercer ma fonction de députée en toute liberté me poussent tout naturellement à terminer mon mandat en douceur. Je n'ai plus aucune ambition politique personnelle, ayant depuis longtemps pris la décision de ne pas me représenter aux prochaines élections générales.

Pour autant, ce n'est pas sans un certain déchirement que j'ai quitté un parti auquel j'ai consacré plus de 40 ans de ma vie. Je n'ai d'ailleurs jamais même songé à adhérer à une autre formation politique.

J'ai pris ma décision du 6 juin en connaissance de cause, pour des questions de principe qui me tenaient à cœur et j'en ai assumé toutes les conséquences. Depuis ce temps, le Parti québécois et madame Pauline Marois ont posé des gestes forts en faveur du renouveau démocratique. Le vote libre des députés et les référendums d'initiative populaire, qui s'ajoutent à la volonté de tenir des élections à date fixe et de limiter le pouvoir de l'argent en politique, en témoignent. J'ai eu l'occasion de saluer ces avancées démocratiques qui sont à mon sens essentielles. Manque à l'appel, cependant, l'instauration

d'un mode de scrutin proportionnel.

la suite du conseil national de janvier dernier, bien des dirigeants, des amis et des militants du Parti québécois m'ont demandé de revenir, soulignant que certaines des raisons ayant motivé ma démission sont disparues. C'est vrai, mais le temps est-il vraiment mûr pour cela?

Depuis longtemps, comme madame Marois et des millions d'autres Québécois, j'ai milité, rêvé, désiré intensément que le Québec devienne un pays. Parce que pour moi, c'est l'aboutissement normal de notre parcours de plus de 400 ans. Parce que la liberté politique est une belle et bonne chose. Parce que je vois très clairement la contribution que notre nation peut offrir au monde. Parce que nous sommes quelque chose comme un grand peuple, comme l'a si bien dit René Lévesque. Ces raisons suffisent amplement à justifier la passion politique de toute une vie.

De surcroît, un sentiment d'urgence m'envahit et il est de plus en plus pressant. Une part importante de ma contribution publique s'est exercée au niveau international, pour ouvrir des fenêtres au Québec sur le monde. Or ces fenêtres sont en train de se refermer.

Le gouvernement conservateur en place à Ottawa représente l'antithèse de ce que souhaite majoritairement notre nation. Dans tous les domaines, ce gouvernement rétrograde nous rapetisse, nous rabaisse, nous éloigne de nous-mêmes.

Demeure une seule issue

Pour éviter l'enfermement politique, il n'existe qu'une issue, selon moi, et c'est l'indépendance du Québec. À la veille d'élections générales, le Parti québécois est, de mon point de vue, le mieux en mesure d'assumer le leadership pour nous faire franchir ce pas existentiel, pour autant qu'il soit fidèle aux principes de son fondateur en liant de plus en plus et de mieux en mieux indépendance, démocratie et pouvoir citoyen. À la condition aussi, bien sûr, que se concrétise, le moment venu, une grande alliance des partis souverainistes et des indépendantistes de toutes sensibilités. Nous devons nous rassembler pour réussir.

Dans les prochaines semaines, je vais, par conséquent, consulter les électeurs et les électrices de ma circonscription en leur demandant, notamment, si je dois, ou non, selon eux, dans ce même esprit de ralliement, rejoindre le Parti québécois de Pauline Marois.

Quelle que soit l'issue de cette consultation, je continuerai à exercer mes fonctions et servir mes concitoyens de Rosemont jusqu'au terme de mon mandat. Je vais ensuite quitter la vie politique et je ne serai plus députée. Personnellement, je n'ai plus rien, ni à gagner, ni à perdre politiquement. Collectivement, par contre, nous avons, me semble-t-il, beaucoup à perdre et tout à gagner.

IDÉES

Enseignement supérieur

HEC Montréal forme les francophones aux affaires

MICHEL PATRY

Directeur de HEC Montréal

Dans sa chronique du samedi 25 février, le chroniqueur du *Devoir* Michel David s'indigne de voir que HEC Montréal s'apprête à offrir en anglais une option (Global Supply Chain Management) de son programme de maîtrise en sciences de la gestion, une option qui existe déjà en français, parmi 19. Il remet en question le bien-fondé d'offrir à HEC Montréal un programme de premier cycle bilingue.

Il donne à entendre qu'en agissant ainsi, l'École s'engage dans une anglicisation progressive et ne se met plus au service d'un marché du travail en français. Il dit même que nos étudiants se contenteraient «d'une pâle imitation» d'universités anglo-saxonnes, manifestant du coup peu de respect pour nos talentueux étudiants et encore moins de fierté à l'égard d'une école qui a formé de grands leaders du monde québécois et qui a obtenu ses lettres de noblesse dans le monde de l'éducation.

Rien n'est plus éloigné de l'intention de HEC Montréal et de la réalité. Voyons pourquoi.

Cheminements multilingues

Nous croyons fermement que ces innovations s'inscrivent dans la tradition d'ouverture sur le monde qui a toujours caractérisé HEC Montréal. Dès 1910, à l'ouverture de ses portes, l'École donnait déjà des cours de langues. L'anglais, l'allemand, l'italien ont été enseignés dans nos murs. Pourquoi? Pour mener les Québécois au plus haut niveau de l'exercice du commerce, au Québec et à l'étranger.

C'est le même esprit qui nous anime en 2012 lorsque nous proposons à nos étudiants des cheminements multilingues, des échanges internationaux et des projets supervisés à l'étranger: notre ambition est de doter la relève québécoise d'une excellente formation qui la prépare à affronter une concurrence de plus en plus mondialisée.

Mais nous voyons plus loin encore. HEC Montréal se fait aussi un devoir d'offrir aux différentes communautés linguistiques, d'ici et d'ailleurs, des cheminements facilitant l'intégration d'étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle. Nous observons que plusieurs étudiants étrangers souhaitent connaître le Québec, et même s'y installer. Si



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«Loin de favoriser une anglicisation, notre stratégie renforce le français au Québec, attire chez nous des Québécois francophones (et bon nombre d'étudiants étrangers) qui auraient pu choisir d'étudier en anglais (au Québec ou ailleurs) afin d'obtenir l'assurance de maîtriser plus d'une langue, condition essentielle de la pratique du commerce au XXI^e siècle», fait valoir le directeur de HEC Montréal, Michel Patry.

nous ne mettons pas en place les structures d'accueil facilitant leurs études et leur intégration, un établissement comme le nôtre les perdra, à terme, au profit d'universités anglophones. Est-ce cela que l'on souhaite?

Pas au détriment du français

Ajouter n'est pas renier. Tous ces efforts d'intégration ne se font pas au détriment du français. Qu'on en juge.

En premier lieu, toutes les formations offertes par l'École à Montréal peuvent être suivies en français, y compris la nouvelle option offerte en anglais, à la maîtrise en sciences de la gestion.

Deuxièmement, peu importe son cheminement, tout étudiant inscrit au programme de baccalauréat en administration des affaires dans l'un des cheminements trilingue (français, espagnol et anglais) ou bilingue recevra au moins le tiers de ses cours en français. Notre pari, en offrant ces cheminements, consiste à renforcer l'apprentissage des langues en complément, comme un atout additionnel, à la maîtrise du français. Enfin, peu importe le cheminement, français, bilingue ou trilingue, un niveau de compétence suffisant en français est exigé de l'étu-

diant dès l'entrée; il sera de nouveau évalué durant le programme d'études jusqu'à ce que le seuil de réussite fixé soit atteint, puisque la maîtrise du français est une condition d'obtention du grade.

Ouverture sur le monde

L'École a été le premier établissement universitaire québécois à se doter d'une Direction de la qualité de la communication qui veille notamment à la pleine maîtrise du français chez nos étudiants. C'est ainsi que tous nos étudiants ont accès à des mesures de soutien appropriées, à des cours de français des affaires, à des cours d'appoint de français et à une aide à la rédaction scientifique (travaux, articles, mémoires, thèses) en français.

De plus, nous encourageons nos étudiants à s'ouvrir au monde. Annuellement, plusieurs centaines d'étudiants vont passer un trimestre dans une autre grande école internationale. Inversement, nous accueillons environ 400 étudiants en stage d'études, qui deviendront autant d'ambassadeurs du Québec. Notre offre de cours dans d'autres langues prépare également nos étudiants à participer à des compétitions internationales où ils représentent fièrement le Québec.

Au contact des autres, à Montréal, à l'étranger ou lors de compétitions ou de stages, nos étudiants constatent que leur formation et leur préparation n'ont rien à envier à celles que proposent nos partenaires et concurrents. Ils gagnent en confiance et en fierté. Ils ne sont pas moins Québécois, mais des Québécois plus fiers et plus confiants.

Loin de favoriser une anglicisation, notre stratégie renforce le français au Québec, attire chez nous des Québécois francophones (et bon nombre d'étudiants étrangers) qui auraient pu choisir d'étudier en anglais (au Québec ou ailleurs) afin d'obtenir l'assurance de maîtriser plus d'une langue, condition essentielle de la pratique du commerce au XXI^e siècle.

Notre vision se veut inclusive. L'École invite tous les Québécois au dépassement pour qu'ils fassent leur marque dans le monde de la gestion à l'échelle internationale. Elle propose aussi aux étudiants étrangers de profiter d'un savoir-faire, en enseignement et en recherche, unique dans la francophonie. Une vision, j'en suis persuadé, qui fait rayonner le Québec dans le monde.

IN MEMORIAM

Richard Stanley Peters, philosophe de l'éducation

NORMAND BAILLARGEON

Professeur à la Faculté des sciences de l'éducation à l'UQAM

Aux étudiantes et étudiants du Québec en grève,

Richard Stanley Peters est décédé le 30 décembre 2011; il avait 92 ans. Ne vous inquiétez pas si vous ne le connaissiez pas: on n'a, au Québec, fait aucun écho à ce décès, comme me semble-t-il dans toute la francophonie — ce qui explique en partie que moi-même je vienne tout juste de l'apprendre.

Mais si son nom demeure très tristement à peu près inconnu dans le monde francophone, dans les pays anglophones, Peters est tenu pour un des principaux philosophes de l'éducation de la deuxième moitié du XX^e siècle, sinon le principal.

À toutes fins utiles, il a en effet littéralement créé la philosophie dite analytique de l'éducation et, ce faisant, donné ses lettres de noblesse à une branche de la philosophie qui consistait jusqu'à lui, typiquement, en une relecture souvent assez stérile des œuvres des philosophes du passé ayant réfléchi sur l'éducation (Platon, Rousseau, Kant, Dewey, notamment) couplée à celle des écrits de pédagogues ou de théoriciens présumés avoir une portée philosophique (Comenius, Froebel, Pestalozzi, par exemple).

Parcours d'un immense novateur

Peters a fait ses premiers travaux à la frontière de la psychologie et de la philosophie, ainsi qu'en éthique et en philosophie politique. Nommé en 1962 à la Chaire de philosophie de l'éducation de l'Institute of Education (University of London), il souhaita apporter à la réflexion philosophique sur l'éducation les bénéfices de la précision et de la rigueur que permet le recours aux méthodes et techniques de l'analyse conceptuelle et linguistique telle qu'elle était alors pratiquée en philosophie analytique.

En prenant l'éducation comme objet, il s'assigna pour tâche de dresser la carte logique de ses concepts fondamentaux, comme celui d'éducation, bien entendu, mais aussi ceux d'endoctrinement, de croissance, de compréhension, de besoin, d'intérêt, de savoir, de curriculum et ainsi de suite.

Un important apport de Peters aura été de porter un regard critique sur la tradition «romantique» de l'éducation, héritée de Rousseau, et sur la tradi-

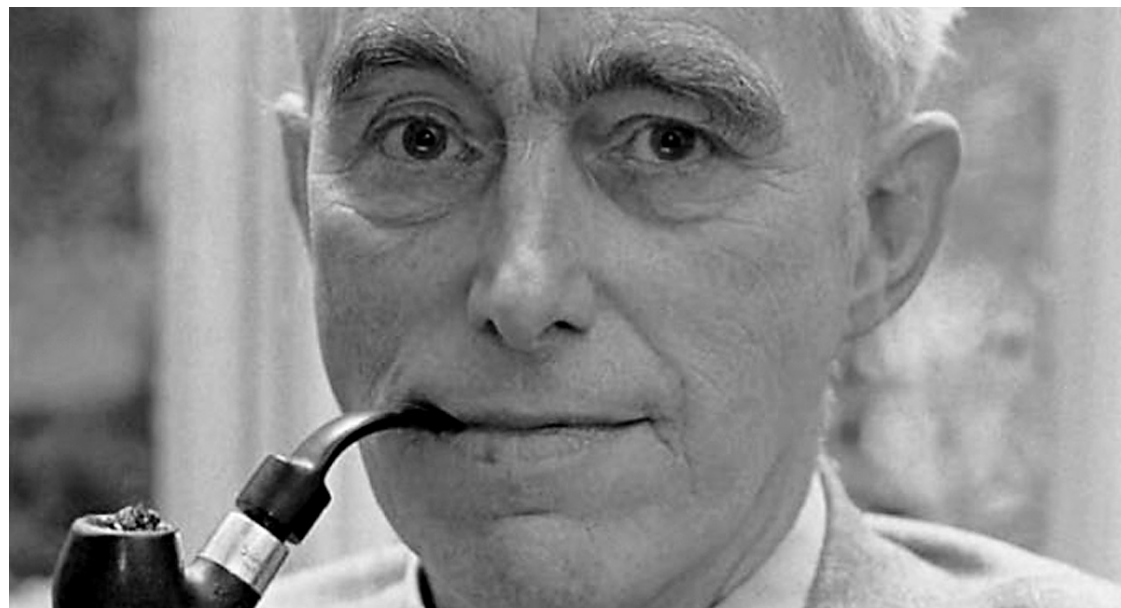


PHOTO MAISON D'ÉDITION WILEY-BLACKWELL

Le penseur Richard Stanley Peters a créé la philosophie dite analytique de l'éducation. Il est décédé le 30 décembre 2011 à l'âge de 92 ans.

tion pragmatique, héritée de Dewey. Il y décèle de grandes confusions conceptuelles et de menaces graves à cette idée, pour lui cruciale, que l'éducation doit viser la constitution de l'autonomie de la raison par l'acquisition de savoirs. Mais il reconnaît néanmoins que ces traditions ont laissé un legs important, qu'il situe sur un plan éthique.

Il écrira en ce sens: «Malgré ces confusions quant aux standards qu'on retrouve dans tant de discussions sur la «croissance» et l'«accomplissement de soi», ces caricatures de la situation éducationnelle ont un mérite et sont importantes sur un plan moral. C'est qu'elles font voir que les jugements de valeur, en éducation, peuvent aussi porter sur la manière — et pas seulement sur le contenu — de l'éducation. Elles nous invitent ainsi à mettre en évidence la place des principes procéduraux. [...] L'importance de ces principes, qui insistent sur l'importance de l'autodétermination des individus, avait souvent été négligée par les enseignants traditionnels.»

Démocraties libérales

Partant de là, Peters cherchera à refonder de l'éducation une conception appelée libérale, au sens que ce mot a en éducation ou il signifie, justement, «qui libère». Une telle éducation cherche à libérer de l'ignorance et de la superstition, à sous-

traire à la contingence du présent et du particulier. Elle accorde pour cela une place prépondérante au développement de la pensée rationnelle, lequel est visé par la mise en contact avec des formes de savoir historiquement développées et adoptées parce qu'elles sont intrinsèquement valables plutôt qu'extrinsèquement opportunes — que ce soit sur le plan social, politique ou économique.

Cette éducation peut aussi être dite libérale en un autre sens, politique cette fois: c'est que le sujet émancipé et autonome qu'elle ambitionne de former, ce sujet capable de penser par lui-même et d'échanger avec d'autres semblables à lui, est précisément, selon Peters, celui que les démocraties libérales présupposent en droit et doivent chercher à instituer sous le nom de citoyen.

On prendra mieux la mesure de son travail en rappelant les grandes lignes de l'analyse que Peters a faite du concept d'éducation, qu'il souhaite distinguer nettement de ceux de socialisation, de moralisation, de professionnalisation ou de qualification.

Un exemple: le concept d'éducation

Il affirme d'abord que le concept d'éducation est laudatif, en ce sens qu'il a des «implications

normatives» et suppose «que quelque chose de valable est ou a été intentionnellement transmis». Ce serait, dit Peters, «une contradiction logique de dire qu'une personne a été éduquée mais qu'elle n'a d'aucune manière changé pour le mieux ou qu'en éduquant son enfant, une personne ne visait à accomplir rien qui ait de la valeur».

Sans nier que le mot puisse avoir des significations secondaires et servir simplement soit à décrire des faits (selon une perspective anthropologique, historique ou sociologique, par exemple lorsque l'on parle de «l'éducation spartiate»), soit à juger inadéquatement ou condamnable telle ou telle pratique de l'éducation ou ses résultats, Peters soutient que cette dimension normative est centrale et relève de la logique même du concept d'éducation. Il soutient en outre que la valeur de ce qui est transmis est intrinsèque à la pratique de l'éducation et n'est pas instrumentale: en d'autres termes, l'éducation implique la poursuite pour elles-mêmes d'activités ayant en soi une valeur positive.

Peters avance ensuite que l'acquisition simultanée de savoirs et de compréhension est nécessaire pour que l'on puisse parler d'éducation. C'est que les savoirs dont il est question en éducation ne sont aucunement réductibles à de simples habiletés, à de simples savoir-faire ou à des catalogues d'informations inertes: la personne éduquée, en effet, comprend, et elle comprend non seulement ces savoirs mais aussi les principes qui les sous-tendent et pour lesquels elle manifeste en outre un véritable intérêt qui se traduit par une préoccupation pour les normes et standards inhérents au domaine de savoirs concernés.

Cette compréhension, en retour, transforme la vision du monde et des choses de la personne éduquée. Celle-ci fait enfin montre de ce que Peters appelle de la «perspective cognitive»: c'est que son savoir n'est pas limité à une spécialité ou à une discipline et qu'elle est capable de relier entre elles, avec pertinence, les diverses perspectives qui constituent son répertoire cognitif.

Finalement, Peters soutient que le concept d'éducation suppose un certain degré de participation volontaire de la personne éduquée, ce qui exclut nécessairement certaines pratiques, manières ou certains procédés tels l'endoctrinement, la propagande, le lavage de cerveau, la manipulation et ainsi de suite, tous incompatibles avec cette exigence de consentement.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Daoust-Boisvert (santé) ; Information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; Information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; Information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; Information internationale : Serge Truffaut (photographe), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Genevieve Tremblay (commis internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Karl Retino-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction) ; DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elhannan, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires) ; PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis ; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique) ; PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxime-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filon, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion) ; ADMINISTRATION Stéphanie Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

COMMISSION

SUITE DE LA PAGE 1

comparer avec d'autres sites de dénonciation mis en place au cours des dernières années par certains corps publics. On note que l'adresse de la commission (info@ceic.gouv.qc.ca) « n'est vraiment pas sécuritaire ». Il faut que la commission prévienne la population, estime l'expéditeur anonyme. Et pour l'illustrer, cette personne envoie le début de trois « courriels reçus [...] à la commission Charbonneau ».

Lorsque *Le Devoir* a tenté de joindre l'informateur anonyme qui a vraisemblablement des habitudes informatiques, il a été dirigé vers l'adresse courriel d'une agence de communication.

QuébecLeaks comme intermédiaire

Samedi, c'était au tour de QuébecLeaks, une organisation de diffusion de documents délicats s'inspirant du modèle WikiLeaks, d'être contacté. Sept courriels qui auraient été envoyés à l'origine à la commission Charbonneau et qui auraient été interceptés par un pirate ont été acheminés à QuébecLeaks. Trois d'entre eux correspondent à ceux déjà reçus par *Le Devoir*.

M. Lefebvre

penche pour

la thèse d'un

« hacker »

qui a pénétré

le réseau

de la

commission

Charbonneau

pour aider

cette

dernière

à sécuriser

son site Web

et son

courriel

« Les courriels sont sans entente. On ne peut donc pas avoir la certitude qu'ils sont authentiques. En fait, ce n'est pas très clair comment ils ont été obtenus: de quelqu'un à l'intérieur de la commission ou d'une tierce personne. C'est pour ça que nous ne les avons pas diffusés sur notre site », a expliqué hier Luc Lefebvre, cofondateur de QuébecLeaks.

M. Lefebvre penche toutefois pour la thèse d'un « hacker » qui a pénétré le réseau de la commission Charbonneau pour aider cette dernière à sécuriser son site Web et son courriel. Il s'appuie sur le message qui accompagnait les courriels. On y affirme que la commission doit instruire la population sur la nécessité d'utiliser d'abord le réseau TOR (The Onion Router) permettant à un expéditeur de faire transiter son courriel par

des centaines d'ordinateurs dans le monde et ainsi brouiller les pistes, et puis, le logiciel PGP (Pretty Good Privacy) qui assure le cryptage des courriels, c'est-à-dire une façon de protéger le message des regards indiscrets.

« Ce n'est pas un document envoyé de façon malveillante, car la personne a des connaissances informatiques. Ça m'apparaît être le geste d'un chapeau blanc [White Hat], quelqu'un qui fait du piratage pour le bien », estime Luc Lefebvre qui croit que la commission devrait prendre cela au sérieux. « La semaine dernière, la commission a pris cela à la légère. En riant, ils se sont attiré les foudres de plein de monde. Mais si on est critiques, c'est parce que l'on veut que cela fonctionne », a ajouté M. Lefebvre.

La commission doute

Lundi, la commission Charbonneau a été informée que certains des courriels qu'elle avait reçus sont entre d'autres mains. Mais le directeur des communications, Richard Bourdon, doute de la véracité de la situation étant donné que la boîte de courriels a été mise hors service quelques heures après le lancement de la semaine dernière. Depuis, la commission travaille à augmenter la sécurité informatique de son site Web ainsi que de son courriel.

Chose certaine, l'appel à la collaboration de la population lancé par la juge Charbonneau connaît des ratés à l'heure actuelle. Pour transmettre des informations, il faut utiliser les moyens traditionnels: poste ou téléphone.

« Qui vous dit que ces courriels-là ont vraiment été envoyés à la commission et que ce n'est pas quelqu'un qui essaie de discréditer la commission? Je commence à avoir un doute parce que depuis le début, on parle de la sécurité de notre site. Il est très sécuritaire, mais peut-être pas au niveau auquel, aujourd'hui, on veut l'avoir », a affirmé M. Bourdon.

Des vérifications ont été entreprises par une équipe de sécurité informatique. Quant à la nature des courriels, M. Bourdon a refusé de se prononcer. Il a été impossible de savoir si les informations concernant la Ville de Montréal déclencheront une enquête.

En début de soirée hier, *Le Devoir* apprenait qu'une autre adresse électronique utilisée par la commission pour les personnes désireuses de témoigner ou de participer aux travaux de la commission présenterait également des problèmes de sécurité (greffe@ceic.gouv.qc.ca). Après vérification, la commission a immédiatement mis hors service ce courriel. M. Bourdon a précisé que le public peut communiquer avec la commission par télécopieur puisqu'il est sécurisé, ou par courrier recommandé.

Chez QuébecLeaks, rien de tout cela n'étonne. « Le gros problème, c'est que le site de la commission est hébergé par le gouvernement. Je sais qu'il y a une réalité administrative, mais il reste que cela soulève des questions. La commission doit enquêter sur le gouvernement, mais elle utilise les ordinateurs du gouvernement qui laissent des traces », souligne Luc Lefebvre. Selon ce dernier, la commission Charbonneau devrait garder une saine distance avec le pouvoir.

ENTENTE

SUITE DE LA PAGE 1

l'émeute ou le tremblement de terre, par exemple, comprend « conflit de travail, grève, piquetage ou lockout [chez la partie invoquant la force majeure] ».

L'entente prévoit que Rio Tinto Alcan peut se soustraire à ses obligations dans la mesure seulement où elle agit avec diligence pour corriger les effets de la force majeure. Mais cette exigence ne s'applique pas à une situation de grève ou de lockout; dans ce cas, l'entreprise a les coudées franches. « Cependant, le règlement des conflits de travail, grève, piquetage et lockout est laissé à l'entière discrétion de la partie affectée qui fait face à ces difficultés », peut-on lire. L'entreprise peut donc elle-même créer la situation de force majeure sans avoir à y remédier.

Pour que ses obligations soient suspendues, Rio Tinto Alcan doit en aviser par écrit le gouvernement. On ne sait pas si la société lui a envoyé une lettre en ce sens. Rio Tinto Alcan n'a pas répondu à l'appel du *Devoir* hier, ni le cabinet du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Sam Hamad. En revanche, l'entreprise a indiqué à *La Presse* au début de janvier qu'elle avait dû se résoudre à invoquer la force majeure pour justifier le non-respect de ses engagements envers ses clients.

Le texte de l'entente, qui compte 24 pages sans les annexes, confirme qu'Hydro-Québec est obligée d'acheter l'électricité, produite par les barrages de Rio Tinto Alcan, qui n'est plus utilisée par la société depuis le déclenchement du lockout des 780 travailleurs. La société a réduit des deux tiers sa production à son usine d'Alma.

Selon les termes de l'entente, Rio Tinto Alcan est à même de faire un profit substantiel avec cette vente d'énergie: Hydro-Québec doit payer le même tarif que Rio Tinto Alcan paie pour acheter de l'électricité de la société d'Etat, soit le tarif L de 4,5 ¢, alors que le coût pour l'entreprise avoisine 1 ¢.

Lors de la période de questions à l'Assemblée nationale hier, le député de Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, a demandé au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Clément

Gignac, si le lockout était prévu dans l'entente secrète. Jeudi dernier, le premier ministre Jean Charest avait affirmé au journal *Le Quotidien* que « Rio Tinto est un acheteur net d'énergie et lorsque nous avons conclu ces ententes, ce n'était pas dans une perspective d'une grève ou d'un lockout ». Clément Gignac n'a pas répondu à la question du député néoquiste, affirmant que « ce n'est pas vrai qu'au niveau politique, on va commencer à s'imiscer dans des contrats d'Hydro-Québec avec des sociétés commerciales selon l'évolution des relations de travail ».

Un traitement fiscal sur mesure

L'entente assure à Rio Tinto Alcan un prêt sans intérêt de 400 millions remboursable dans 30 ans, une information qui avait déjà filtré dans les médias. Mais ce qu'on ignorait, c'est qu'en plus de cet important avantage financier, Rio Tinto Alcan bénéficie d'une « aide fiscale » de 112 millions. Dans l'entente, le gouvernement s'engage à apporter « des améliorations au régime fiscal des sociétés pour en accroître la compétitivité et conférer à Alcan des bénéfices fiscaux ». Le montant de 112 millions est garanti: si les bénéfices fiscaux ne s'étaient pas concrétisés, le montant du prêt sans intérêt consenti à la société aurait été majoré d'autant. Les économies d'impôt provenaient du programme de congé fiscal pour projets majeurs.

Le producteur d'aluminium s'engageait à investir au moins 2 milliards dans une nouvelle usine à Saguenay (sur le site Arvida) ainsi qu'à augmenter la capacité d'usines à Alma et à Arvida. Cet investissement correspond à la création de 740 emplois que Rio Tinto Alcan ne s'engage à maintenir que pour une période de trois ans à compter du début des activités de chacun des projets.

En parallèle, la société peut éliminer des emplois en fermant des usines jugées vétustes. L'entente programait la fermeture de quatre usines: Vaudreuil en 2008, Beauharnois en 2010, Shawinigan en 2012 et une section des installations d'Arvida en 2014. Dans les faits, l'usine de Beauharnois a fermé ses portes l'an dernier, l'usine Vaudreuil a survécu jusqu'ici, tandis que les deux autres installations doivent cesser leurs activités d'ici 2015 au plus tard.

Le Devoir

RUSSIE

SUITE DE LA PAGE 1

Ils ne sont pas de la jeunesse dorée, mais de la classe moyenne moscovite, plusieurs fils et filles de l'intelligentsia. Starbucks, c'est idéal: le Wi-Fi est gratuit, le café pas trop cher et ça change de l'appartement familial minuscule.

Rien à voir avec l'aspect glauque et défraîchi de leurs parents à leur âge du temps de l'Union soviétique. En fait, rien à voir avec l'*Homo sovieticus*. On ne les distinguerait pas de jeunes Européens de l'Ouest. Parmi eux, plusieurs disent avoir voyagé à l'extérieur du pays, la plupart parlent anglais.

Dans ce café à deux pas du Kremlin, la grande majorité s'épanche sans retenue, fort et sans crainte, contre Vladimir Poutine, leur premier ministre et candidat à la présidence.

Il y a quelques mois encore, c'était pourtant l'apathie. Résignés à vivre sous une oligarchie qui les répugnait, désabusés, plusieurs ne s'intéressaient plus à la politique et rêvaient de partir.

Ce n'est pas facile pour la jeunesse russe. Le taux de chômage demeure élevé. Le taux de suicide chez les moins de 24 ans serait l'un des plus élevés au monde. « On étouffe », soutient Dmitri, 22 ans, professeur d'anglais et programmeur. *Tout est bloqué, tout est compliqué, tout est soviétique. Je ne veux pas donner cela à mes enfants.*

Un espoir nouveau

Mais les manifestations citoyennes des derniers mois, à la suite des accusations de fraude aux élections parlementaires de décembre dernier, ont insufflé un espoir inespéré.

« On m'avait offert un emploi en Israël, raconte cet autre programmeur de 26 ans. Mais lors de la manifestation du 10 décembre, lorsque j'ai vu cette masse de gens qui pensaient comme moi, j'ai décidé de rester. »

Il y a un consensus dans ce café. Ils sont dégoûtés par le vol éhonté des ressources naturelles du pays et par l'impunité des favoris du régime.

« On ne veut pas de vieux au pouvoir », lance Anna, une étudiante en histoire de 20 ans, l'âge de la nouvelle Russie. *C'est la mentalité soviétique qui domine, l'individu ne compte pas. Il faut se débarrasser de cette façon de voir les choses. Poutine est un ex-agent du KGB!* Les jeunes ici appellent Vladimir Poutine « M. Botox » à cause des rumeurs voulant qu'il s'en fasse injecter, mais aussi parce qu'il est « figé dans le temps », explique Anna.

« C'est clair que Poutine gagnera ces élections », soutient Sergei Buntman, journaliste et père de trois enfants. *Mais ce qui importe ici, ce n'est pas pour qui on va voter, mais la prise de conscience de nos droits; pour ces jeunes, c'est déjà acquis.*

Le fossé entre Vladimir Poutine et cette nouvelle génération d'électeurs est grand. Vladimir Poutine a déjà déclaré son dédain pour les médias sociaux. « C'est un dépôt », a lancé à la presse son chef de campagne, Stanislav Govorukhin, âgé de 75 ans. Pourtant, c'est là où tout se passe.

En effet, si leurs parents et grands-parents s'échangeaient subrepticement des *samizdats*, des ouvrages interdits et diffusés clandestinement du temps de l'Union soviétique, eux, ils sont branchés aux *netizdats*, les médias so-

ciaux russes critiques à l'égard du pouvoir.

De ces *netizdats*, fondement de la société civile russe, ont émergé les têtes de proue d'une nouvelle génération de l'opposition russe. Parmi eux, Alexei Navalny, 36 ans, blogueur, leader nationaliste, pourfendeur de la corruption, est l'un des organisateurs des manifestations anti-Poutine. Il y a aussi Ivan Alexeyev, alias Noise MC, un rappeur de 26 ans dont le vidéoclip *Mercedes S666* contre un vice-président de Lukoil, la société pétrolière russe, fait un tabac sur Internet.

Révolution de l'intérieur

Pour certains, la révolution doit se faire de l'intérieur. On attache avec les lois et la pression sociale.

C'est ce qu'a fait Evgenia Chirikova, âgée de 34 ans, mère et femme d'affaires. En 2009, Mme Chirikova a monté une énorme campagne pour empêcher la construction d'une route qui allait détruire la forêt où elle allait jouer avec ses enfants. Le gouvernement a fait fi de ces protestations. Qu'à cela tienne, elle s'est présentée comme candidate à la mairie de sa municipalité pour changer les choses. Si elle a perdu ses élections, elle ne lâche pas le morceau et vient de fonder le mouvement « Eko-défense ».

La bataille de Mme Chirikova en a inspiré plusieurs. Dans cette mouvance, Elena Tkatch, 36 ans, a rallié les résidents de son quartier du Moscou historique pour empêcher la destruction d'un petit parc et d'un immeuble tout à côté de chez elle. Elle se bat toujours. Aux élections de dimanche prochain, elle sera candidate au poste de conseillère au conseil municipal de Moscou pour avoir accès au titre de propriété des immeubles visés et pour mieux défendre son quartier.

Mme Tkatch nous accueille chez elle, ses longs cheveux blonds péle-mêle. Elle ne porte qu'un long t-shirt vert et des bas golf. L'appartement aux hauts plafonds est une relique des années soviétiques: le papier peint beige, un corridor étroit, une bibliothèque de vieux classiques anglais et russes. Son mari, une serviette autour de la taille, nous invite à la cuisine. Ils s'excusent du désordre, ils se sont couchés à 4h du matin.

Dans ce capharnaüm, on se sent dans l'une de ces réunions secrètes de cuisine de ces dissidents soviétiques. La seule différence est que leur copain Igor, 25 ans, que l'on découvre dans cette pièce exigüe, est sur Facebook et que Elena Tkatch discute avec l'un de ses bénévoles sur son iPhone.

Elle mentionne avoir reçu des appels de menace. On les aurait déplacés de force lors d'une manifestation musclée. « C'est pire que du temps des Soviétiques », lance-t-elle à un auditoire surpris. Mais nous lui demandons: « Et le goulag, les prisonniers politiques, les permissions pour sortir du pays ou pour rencontrer une étrangère, qu'est-ce que c'était? » Elle persiste malgré tout et conclut que, finalement, la répression aujourd'hui s'exprime autrement.

Chose certaine, Elena Tkatch est à des années-lumière de l'époque de ses parents et de Brejnev. « Il faut que Poutine et ses amis arrêtent de se servir comme bon leur semble à l'insu de tous, que ces gens-là soient redevables à leurs électeurs et que les droits de chaque individu soient respectés. » Son discours n'a rien de soviétique, c'est celui d'une jeune politicienne libérale branchée sur le reste du monde.

Collaboration spéciale

EUREKA

SUITE DE LA PAGE 1

scientifiques dans le cadre de programmes et réseaux nationaux et internationaux sur la qualité de l'air, sur la migration des contaminants atmosphériques vers les régions polaires, sur l'étude sur l'ozone dans la stratosphère et... les changements climatiques, une question qui déclenche chez certains des crises d'urticaire à Ottawa.

De l'argent « disparu »

Dans son dernier budget en 2011, le gouvernement conservateur s'est engagé à verser 35 millions au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), lequel finance le réseau CANDAC, qui fournissait 1,5 million au laboratoire PEARL.

« Mais, explique le professeur Thomas J. Duck, du Département de physique et des sciences de l'atmosphère de l'Université de Dalhousie, en Ontario, l'argent promis dans le budget par le ministre des Finances a disparu. Personne n'en a vu la couleur. Le gouvernement a été questionné pour savoir où ces fonds étaient passés. Personne n'a pu obtenir une réponse. Nous pensons qu'on est ici en face d'une autre affaire inspirée par l'opposition idéologique de certains conservateurs à l'endroit des sciences de l'atmosphère. »

Pour André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), « après les coupes qui ont frappé la plupart des programmes gouvernementaux sur les changements climatiques, après les coupes dans le budget général d'Environnement Canada et les autres compressions qui ont frappé la recherche en environnement, on voit que le gouvernement Harper continue son travail de sabotage de la recherche en environnement et surtout en ce qui a trait à la pollution atmosphérique et aux changements climatiques. Sa politique est claire: les fonds ne sont pas coupés au hasard. C'est voulu. Et ça frappe là où on ne veut plus savoir. »

Pourtant, le gouvernement fédéral entend construire une autre « station de recherche du Haut-Arctique » à Cambridge Bay. Mais au mieux, souligne le professeur Duck, ce centre sera opérationnel en 2017. Et il fait remarquer que cette nouvelle base dite du « Haut-Arctique » ne sera pas située dans le Haut-Arctique justement, là où se trouve la base d'Eureka. La base de Cambridge Bay va se retrouver à 1300 km plus au sud que la station de recherche qui devra fermer ses portes à la fin d'avril.

Programmes nationaux et internationaux

Les chercheurs craignent beaucoup de perdre cinq ans de données scientifiques entre 2012 et 2017. Le laboratoire PEARL utilise un grand nombre d'instruments scientifiques en continu dans le cadre de programmes nationaux et internationaux de recherche, y compris avec des chercheurs allemands.

Le Canada, avec ses quatre millions de kilomètres dans le Haut-Arctique canadien, possède la plus grande partie de cette région du globe. Avec les recherches menées au laboratoire d'Eureka, l'installation civile la plus au nord sur la planète, et d'autres programmes de recherche nordique, il pouvait avoir un poids intéressant dans l'orientation de la recherche atmosphérique à l'échelle internationale en fonction de ses priorités.

Si la plupart des recherches dans le Haut-Arctique se font encore dans de petits camps isolés et souvent temporaires, un nombre croissant de chercheurs de différentes disciplines utilisent les équipements du laboratoire PEARL, où on retrouve plusieurs systèmes géostationnaires de télécommunications. C'est là aussi que se déroulent les travaux préparatoires pour la mise au point d'un télescope polaire et pour la mise en place d'un observatoire magnétique.

Selon le professeur James R. Drummond, lui aussi de l'Université de Dalhousie, « la perte du laboratoire PEARL aura des répercussions négatives sur les besoins en recherche du Canada et sur la contribution du pays au consortium mondial des données sur le mesurage dans l'Arctique. Le Réseau robotique d'aérosols [AERONET] accusera des trous importants dans ses données de base tout comme le Réseau de dépistage sur la composition des changements atmosphériques [NDACC] et le Réseau météorologique d'observation du carbone total [TCCON]. »

D'ailleurs, le professeur Paul Wennberg, porte-parole du réseau TCCON aux États-Unis, disait hier que « la fermeture du laboratoire PEARL signifie que le réseau TCCON va perdre son seul site d'échantillonnage au Canada et sera privé de séries de données d'une grande valeur sur les mesures de la colonne de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cela aura par conséquent un impact négatif sur notre capacité de détecter les changements dans les concentrations de carbone dans l'Arctique et sur notre capacité de valider par des mesures au sol celles qui sont réalisées en haute altitude » par le programme japonais GOSAT et par le programme OCO-2 de la NASA.

Pour Jim Sloan, un chercheur du laboratoire PEARL de l'Université de Waterloo, la fin des programmes en cours à la base d'Eureka a d'autant plus d'importance que le site est idéal pour analyser le déplacement des contaminants atmosphériques du sud vers les régions polaires.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390